LIBERTÉ

60¢
plus TPS

Saint-Boniface, du 24 au 30 juillet 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Citation de la semaine

«Les fraises n'ont jamais été aussi bonnes que cette année.»

Denis Rémillard, du marché Jardins Saint-Léon, à propos de ce qui semble être la seule note positive de cet été pluvieux . **Page 3.**

Mime comme dans Marcel Marceau

Marc Bertrand, de Saint-Boniface, a choisi la carrière de mime professionnel, même si c'est loin d'être la plus payante. Il a toutefois eu la chance d'étudier à Paris sous la direction de l'illustre Marcel Marceau. **Page 7.**

La piqûre du ping-pong

Des pongistes sont venus de partout au pays pour participer aux Championnats canadiens juniors de tennis de table à Winnipeg. Trois Québécois nous racontent leur passion pour ce sport rapide et spectaculaire. **Page 9.**



photo: Sylviane Lanthier

7 prix d'excellence, mais...

La Liberté a récolté sept prix d'excellence de l'Association de la presse francophone lors de l'assemblée annuelle qui s'est déroulée à Penetanguishene, en Ontario, du 7 au 12 juillet. Toutefois, ce ne fut pas suffisant pour se mériter le titre de Journal de l'année. Les détails dans la chronique Sur la scène nationale en page 4 .

Ci-haut, la photo «Toute une aventure» qui a valu une mention spéciale à la suite de sa parution en première page du numéro du 21 février dernier.



photo: Robert Dussault

Le centenaire de «Ti-Mond»

Bien qu'il soit né au Québec et ait vécu aux États-Unis, c'est au Manitoba, plus précisément à Saint-Eustache, que Léopold Edmond Laramée a passé la plus grande partie de son centenaire d'existence. Page 11.

Saint-Pierre-Jolys grenouille encore

Ça va grenouiller encore cette année à Saint-Pierre-Jolys pendant la première fin de semaine du mois d'août, malgré certains problèmes d'organisation. **Notre spécial en pages 13 à 15.**

La belle terre et la pêche

C'est au tour de la famille Vincent de Saint-Georges de fêter le centenaire de son arrivée au Manitoba. **Page 6.**

CAYOUCHE



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER, Robert DUSSAULT, Nicole BELISLE
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

SOMMAIRE

ACTUEL



Le centenaire des Vincent. Page 6

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Marc Bertrand, pantomime. Page 7

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

On gagne à être ensemble

Winnipeg - Depuis le 16 juillet, sept centres commerciaux, dont le Centre Saint-Vital, ont joint 400 autres centres commerciaux et détaillants nationaux à l'occasion de la campagne Parlons pour le Canada - On est fait pour vivre ensemble. Les résidant.e.s des provinces majoritairement anglophones sont invité.e.s d'ici au 13 août à signer des cartes d'amitié qui seront postées aux familles québécoises. L'objectif est d'environ 2,5 millions de cartes afin que chaque foyer québécois puisse en recevoir une. Chaque carte contient un message bilingue exprimant le souhait du signataire du maintenir le pays uni.

Des gains fragiles

Ottawa - Même si elle a raison de se réjouir du projet de réforme constitutionnelle mis au point par neuf provinces, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) est prudente et parlait le 16 juillet de gains fragiles pour les francophones. Toutefois, dès le lendemain, le président Raymond Bisson disait avoir appris avec stupéfaction que le fédéral avait distribué une nouvelle formulation confidentielle de la clause Canada, prévoyant le retrait de la clause interprétative insérée dans la Charte des droits et libertés ainsi que la disparition subite du rôle des gouvernements face aux communautés de langue officielle. (APF et La Liberté)

4 provinces contre l'abolition

Ottawa - L'Ontario, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick ont écrit à la ministre Kim Campbell afin de faire connaître leur mécontentement face à l'abolition du Programme de contestation judiciaire le 30 septembre. L'initiative de cette campagne de lettres revient à l'aile fédérale du NPD. Trois des quatre provinces sont d'ailleurs dirigées par ce parti. Le gouvernement fédéral doit annoncer bientôt, peut-être en août, s'il entend faire suite aux recommandations du Comité des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées de maintenir le Programme et de créer un fonds de fiducie pour assurer sa survie. (APF)

Des ateliers pour femmes

Ottawa - Le Réseau national d'action éducation femmes tiendra des ateliers au cours de la prochaine année afin d'inciter les femmes à siéger sur les comités provinciaux et régionaux de mise en valeur de la main d'oeuvre. Quelque soit le groupe d'âge, 64 % des femmes de langue maternelle française vivant en milieu minoritaire ont surtout des revenus annuels de moins de 9 999 $.

Une mauvaise saison pour la villégiature

Le camping tombé à l'eau

Pour les centres de villégiature du sud du Manitoba, l'été se fait encore attendre. Après le printemps en retard, le froid est resté, l'eau des lacs demeure glaciale, et les terrains de camping, pleins d'eau, n'attirent personne. Et on n'a pas encore parlé de récession.

«Le temps est froid, les enfants ne veulent pas venir au lac, c'est effrayant, se plaint Georgette Rozière, propriétaire avec son mari Gerry (1) de Riverdale Resort au Lac-du-Bonnet. Il n'y a personne depuis le mois de mai.

«La plupart ont pas d'argent, ils ne peuvent pas se payer une cabine, mais la température n'aide pas, explique l'ancienne résidante de Saint-Vital. Il a tellement mouillé que les grosses roulottes ne peuvent pas rentrer sur le terrain de camping. Hier encore, il y en a deux qui ont essayé. Peut-être que ça va être possible en fin de semaine. Mais on prévoit encore de la pluie.»

Georgette Rozière assure que la situation est la même partout. «On a une baisse d'au moins 50 %, si c'est pas 75 % du camping. On a réduit le camping "overnight" (occasionnel) à 10 ou 12 sites. Mais la business n'est pas là. Il va falloir aller au camping saisonnier», c'est-à-dire développer le terrain pour les roulottes qu'on installe pour toute la saison.

Jeff Beaucage a remarqué une baisse dans les affaires partout sur le circuit des centres de vacanciers, de la région d'Entre-les-Lacs au parc Whiteshell. L'homme d'affaires de Lorette est un distributeur indépendant des viandes de Bavarian Meats faites à Winnipeg.



photo: Jean-Pierre Dubé

Jeff Beaucage: tout le monde dans le circuit me demande comment les autres font ailleurs.

«Ça va assez bien pour les "hot dog carts" de Broadway, la vente au détail à Winnipeg est meilleure. Mais avec les commerces des plages et de camping qui dépendent de la température, j'ai eu une baisse de 30 % des ventes jusqu'ici.

«Ceux qui ont des terrasses ou des gazebos font assez bien. Mais les comptoirs en plein air qui n'ont pas ça se lamentent. Les gens restent à l'intérieur et regardent des vidéos. Les lacs sont encore froids, personne ne veut sortir.»

Jeff Beaucage affirme toutefois qu'il a eu un nombre élevé de commandes après la belle fin de semaine du 11 au 13 juillet, qui a été surtout ensoleillée. «Tu t'en rends compte tout de suite quand les clients ont eu une bonne fin de semaine. Si ça continue, il y en a plusieurs qui se demandent comment ils vont faire pour rester en affaires.

«Chez un des mes gros clients, Fun Mountain, c'était mort en juin. Je n'y suis allé qu'une seule fois. Même les écoles n'y allaient pas.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Gerry Rozière tenait un garage Texaco à l'angle Provencher et Des Meurons jusqu'en 1980. Georgette Rozière était réceptionniste à l'Hôpital général de Saint-Boniface.

Pour les propriétaires de commerces

Le mauvais temps n'est pas payant

Beau temps pour les canards, n'est-ce pas? Mais la température maussade qu'on connaît cet été ne fait pas plaisir à tout le monde, et surtout aux commerçants.

À Tourisme Winnipeg, Madeleine Arbez dit ne pas avoir eu de réactions de la part des commerçants de la ville. «Dans certains cas, ça va même bien. Si les cafés-terrasses sont affectés, les restaurants le sont moins. Et quand les gens ne vont pas au zoo, par exemple, ils font davantage d'activités intérieures et vont peut-être plus au cinéma.» Bref, le malheur des uns peut faire le bonheur des autres.

«Les gens vont au restaurant parce que c'est plus chaleureux que dehors!», lance Claude Jolicoeur, propriétaire des deux restaurants La Lanterne Rouge.

Selon lui, ses établissements fonctionnent en ce moment aux deux tiers de leur capacité. «Quand la température est trop belle, on perd les clients la fin de semaine parce qu'ils veulent être dehors et se font des BBQ. D'un autre côté, quand il fait mauvais trop longtemps, les gens deviennent déprimés et maussades, ils n'ont plus envie de sortir.

Moins de golfeurs

«C'est parce que les gens sont maussades que nos affaires ont diminué un peu. Mais j'espère qu'on pourra se reprendre en août, septembre et octobre.»

À La Broquerie, le terrain de golf La Vérendrye fonctionne au ralenti: «Financièrement, explique le gérant Jacques Lavack, on est à 75 % de ce qu'on avait budgeté. Il y a du positif parce qu'on n'a pas besoin de partir le système d'irrigation, mais, sauf les vrais mordus, les golfeurs viennent moins quand il pleut.»

Jacques Lavack compte donc sur un «automne très beau» pour amortir les effets négatifs d'un été qui se fait attendre.

À Saint-Joseph, les quelque 30 places du camping attenant au musée sont loin d'être remplies. «D'habitude, on a plus de monde que ça, reconnaît Marie-Laure Perron. Les gens viennent surtout quand il y a des événements spéciaux, comme des fêtes de famille.»

Le Stampede de Morris amène habituellement des campeurs, mais personne n'avait fait de réservations cette année.

Des fraises de meilleure qualité

Agnès Gosselin, propriétaire d'un des trois terrains de camping de Saint-Malo, n'est pas affectée par la température: «Notre camping est saisonnier, explique-t-elle. Quand les gens paient leur place en avril, ils ne savent pas s'il fera beau ou non l'été. Et les gens viennent malgré la température: ils sont bien installés dans leur roulotte. Ceux qui sont affectés, ce sont les terrains qui fonctionnent sur une base journalière et les parcs provinciaux.»

Aux Jardins Saint-Léon, le marché de légumes de Saint-Vital, Denis Rémillard espère que l'automne sera beau. «Le problème, dit-il, c'est que les produits ne sont pas là! Les agriculteurs sont en retard de deux, trois semaines à cause de la pluie et du gel.

«Les produits commencent à arriver, alors que l'an dernier ils sont arrivés le 1er juillet. Le bon côté, c'est que les produits sont de très bonne qualité: ils ont poussé lentement et n'ont pas manqué d'eau. Les fraises (déjà disponibles) n'ont jamais été si bonnes!

«Financièrement, c'est une année plus difficile, reconnaît-il. Mais s'il fait beau cet automne et qu'il ne gèle pas trop tôt, ça va permettre d'allonger la saison.»

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Le scandale du 125e

Vous êtes-vous bien amusés le 1er juillet? Tant mieux pour vous! Moi, j'ai fait quelque chose de pas très patriotique ce jour-là. Au millieu de l'après-midi, j'ai franchi la frontière américaine. Pour tout vous dire, j'ai même passé les quatre jours suivants aux États-Unis et le soir du 4 juillet, j'étais assis dans le vieux stade de baseball à Détroit.

Il faut dire que l'organisme qui organise les fêtes du 125e anniversaire du Canada ne m'a pas incité à fêter très fort. Je m'explique. Avant de partir en voyage le 1er juillet, Canada 125 avait amplement publicisé les fêtes dans les quotidiens anglophones de Winnipeg, au point que j'ai déposé une plainte pour non-respect de la Loi sur les langues officielles.

Or, à mon retour de voyage, j'ai constaté que les choses n'ont pas changé. Canada 125 continue d'annoncer régulièrement dans le Free Press et le Sun. La Liberté et tous les autres hebdos membres de l'Association de la presse francophone sont laissés en plan depuis des mois. On en a justement parlé à notre assemblée annuelle parce que le fédéral, dont un certain ministre du nom de Robert de Cotret (...), avait prétendu qu'il allait intervenir.

Évidemment, pour se justifier, Canada 125 a utilisé l'excuse la plus stupide: l'organisme prétend ne pas avoir assez d'argent. En 1992, dans ce pays qui se veut bilingue, certains responsables nous prennent encore pour des imbéciles. Comment se fait-il qu'il y ait toujours de l'argent pour annoncer à grand renfort en anglais et jamais, ou presque, en français dans les médias les plus à l'écoute des diverses communautés francophones du pays?

À l'heure où les revenus publicitaires des hebdos, et notamment ceux venant du fédéral, ont diminué au cours de la dernière année, il ne faut pas se gêner pour s'insurger. Il y a déjà Air Canada qui, malgré une entente avec le Commissariat aux langues officielles, continue de négliger la plupart des hebdos de l'APF.

En fait, il ne faut peut-être pas se surprendre de cette attitude. Après des mois à promettre que la dualité linguistique serait inscrite dans la Constitution, le fédéral serait en train de négocier avec les provinces afin de changer et même de retirer l'obligation de favoriser la promotion et l'épanouissement des minorités linguistiques.

Il y a de quoi être royalement écoeuré quand on est toujours pas capable d'assurer un minimum de visibilité bilingue dans ce pays, même avec l'organisme qui coordonne les célébrations des 125 ans du pays. Comment voulez-vous que le reste suive?

Aller passer du temps aux États-Unis, ça fait un peu Louis Riel, diront certains, mais ça devient irritant à la longue de toujours avoir à justifier sa présence ici. Même en une année où on devrait mettre en valeur l'apport des francophones à travers le pays et non pas les obliger à devoir lire la publicité en anglais.

Tiens, j'ai trouvé une autre annonce en anglais seulement à mon retour. Une grosse, à part de ça: c'est celle qui dit que le Canada est classé premier selon les Nations unies. Je le répète, premier de quoi? Pas du bilinguisme, en tout cas!

Juste pour vous montrer que Canada 125 est en retard de quelques années sur l'existence des communautés francophones dans ce pays, le matériel envoyé à La Liberté pour nous informer des activités de l'organisme est adressé à Bernard Bocquez (!), Rédacteur, La Liberté, C.P. 96 (!), Saint-Boniface. C'est tout dire!

Yves CHARTRAND



Sur la scène NATIONALE

Le titre de Journal de l'année échappe à La Liberté

Une récolte de 7 prix d'excellence de l'APF en 1991-92

Le journal La Liberté a de nouveau fait une belle récolte de prix d'excellence lors de l'assemblée annuelle de l'Association de la presse francophone, qui se déroulait à Penetanguishene, dans la région de la baie Georgienne en Ontario, du 7 au 12 juillet.

Votre hebdo franco-manitobain a reçu un total de sept prix, soit trois premiers prix et quatre mentions spéciales, dont deux ex-aequo avec un autre journal.

Le titre de Journal de l'année dans la catégorie Hector-Bertrand (24 pages et plus) est toutefois allé à l'Eau vive de la Saskatchewan, qui a également été nommé le Journal de l'année, toutes catégories. L'hebdo fransaskois, qui avait été honoré d'un titre de Journal de l'année en 1990, a reçu six premiers prix et trois mentions spéciales.

La Voix acadienne, le journal de l'Île-du-Prince-Édouard, est par ailleurs le nouveau Journal de l'année dans la catégorie Guérette-Piolat (23 pages ou moins), succédant au journal Le Soleil de Colombie.

Les prix accordés à La Liberté sont les suivants:

Premiers prix

Meilleure couverture - Un dossier réalisé par l'équipe et paru en février 1992 sur les ateliers présentés avant l'assemblée annuelle de la Fédération provinciale des comités de parents.

Meilleur éditorial - Ces couples prisonniers, un texte de Jean-Pierre Dubé publié dans le numéro du 13 décembre 1991.

Meilleur article sur la francophonie - Un dossier sur la gestion scolaire réalisé par l'équipe et paru en mars 1991 .

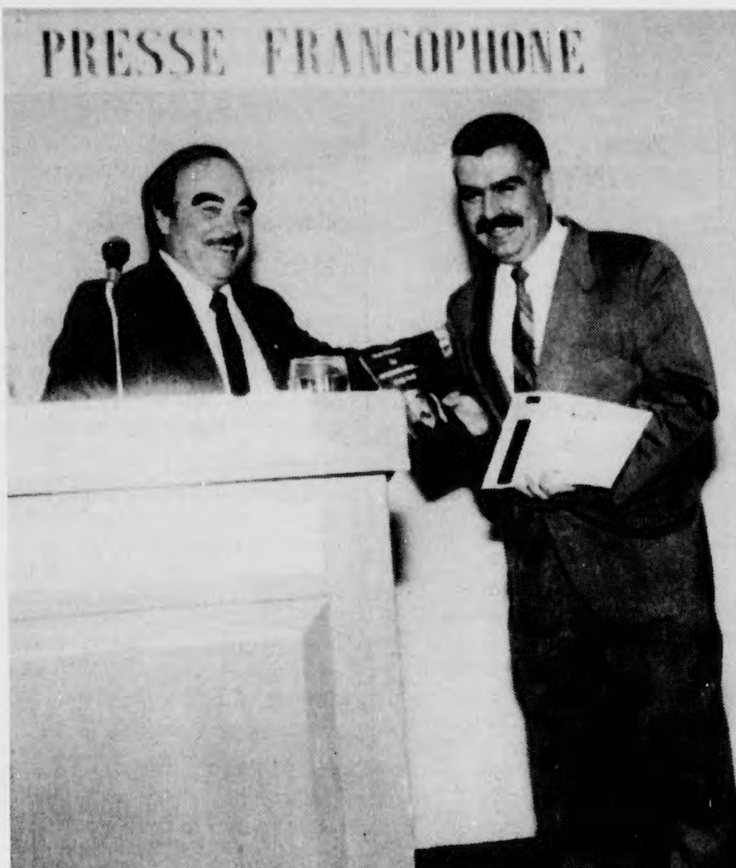
Mentions spéciales

Meilleure photo - Toute une aventure, une photo de Sylviane Lanthier parue en première page du numéro du 21 février 1992.

Meilleure annonce - Le Prix Riel, une annonce présentant les lauréats et parue le 29 novembre 1991.

Meilleure présentation - l'édition du 24 janvier 1992.

Meilleure première page - l'édition du 24 janvier 1992.



Le président du comité consultatif de la Fondation Donatien Frémont, Henri Bergeron, était le conférencier invité au banquet des prix d'excellence de l'Association de la presse francophone. On le voit ici remettant un premier prix au directeur de La Liberté, Yves Chartrand. Le célèbre bavard manitobain a profité de l'occasion pour remettre aux éditeurs des exemplaires de son plus récent livre, La communication... c'est tout!

Dans la catégorie Hector-Bertrand, le Moniteur acadien a reçu trois prix, le Reflet (Embrun, Ontario) deux prix et le Pro-Kent (Nouveau-Brunswick) un prix.

Dans la catégorie Guérette-Piolat, le journal la Boîte à nouvelles (Iroquois Falls, Ontario) s'est distingué en recevant cinq prix, le Gaboteur (Terre-Neuve) quatre prix, le Franco (Alberta) et le Journal de Cornwall deux prix chacun, tandis que deux journaux ontariens, l'Édition de Prescott-Russell et le Nord de Kapuskasing, ont décroché une mention spéciale.

Saviez-vous que...

... tout près de Penetanguishene existe un site historique qui ferait rougir de honte les plus ardents supporters de l'Alliance pour la préservation de l'anglais au Canada. Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons est une reconstitution d'une mission établie par les jésuites en 1639. Dix ans plus tard, afin d'éviter que l'établissement ne tombe aux mains des Iroquois, ennemis des Hurons, les religieux y mirent le feu et retournèrent près de Québec avec plusieurs Hurons.

... l'assemblée annuelle de l'Association de la presse francophone se tiendra au Manitoba en 1993? Les délégués d'une trentaine de publications à travers le pays devraient se rencontrer au cours de la deuxième semaine de juillet pour les affaires courantes ainsi que pour visiter quelques endroits. En 1994, l'assemblée annuelle de l'APF se tiendra exceptionnellement en août afin de coïncider avec le Congrès Mondial Acadien.

La petite histoire du Manitoba

par Rene Ammann

Juillet

23 — 1808
Le journal de York Factory signale que plusieurs hommes libres quittent la région du lac Winnipeg pour l'Athabaska: les animaux à fourrures commencent à manquer.

24 — 1842
Naissance d'Alphonse Alexandre Clément Larivière à Montréal. S'installe au Manitoba en 1871, réorganise la société Saint-Jean-Baptiste, fonde la Société de Colonisation, dirige le journal Manitoba, devient sénateur.

25 — 1814
* Le jardinage élémentaire est présent à La Fourche: la culture de la pomme de terre est la plus fréquente.

26 — 1878
Bénédiction de la chapelle provisoire de la mission Saint-Joseph de la rivière aux Marais. On y compte 30 familles. En 1879, l'abbé Charbonneau s'y installe en permanence.

27 — 1886
Discours de Gabriel Dumont à Holyoke (Massachusetts) destiné aux descendants canadiens-français de la région. Dumont leur explique la rébellion et les combats que sa nation vit. Il ira aussi à New York.

28 — 1885
Début à Régina du procès de Louis Riel. Trois avocats québécois sont présents pour le défendre. Malgré la charte qui prévoit 12 jurés, on en compte que cinq. La couronne l'accusait du crime de haute trahison.

29 — 1892
Le comte de Turenne d'Aynac, consul optimiste de France, prédit que le Manitoba allait devenir une province française plus importante que le Québec.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Le procès de Louise Patterson le 29 juillet

Une ex-employée de la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes devra se présenter le 29 juillet au Palais de justice de Winnipeg pour faire face à des accusations de fraude et de vol de plus de 1 000 $.

Louise Patterson, 48 ans, a été congédié de la Caisse pop en janvier dernier après avoir occupé le poste de directeur intérimaire pendant près de deux ans.

La GRC a confirmé que les accusations portent sur un vol de plus de 63 000 $. Louise Pat-terson est également accusée d'avoir frauduleusement réglé un prêt hypothécaire sur sa résidence de Sainte-Anne-des-Chênes.

J.-P. D.

La date du procès de Gilles Roch fixé le 12 août

L'ancien membre de la législature manitobaine, Gilles Roch, comparaîtra en Cour du banc de la Reine le 12 août afin que soit déterminée la date de son procès.

Il devra faire face à des accusations de contrebande, d'être en possession de produits importés non déclarés, et pour tentative de corruption.

Gilles Roch a été arrêté le 25 septembre dernier au poste douanier de Tolstoi, à la suite d'une enquête conjointe de la GRC, des douanes et de Revenu Canada.

La justice a décrété un ban sur la publication des détails de l'affaire qui a été révélée lors de l'enquête préliminaire au début juillet. Selon un porte-parole de Justice Canada, Clyde Bond, ce ban est nécessaire pour assurer la tenue d'un procès juste.

Le copropriétaire de l'hôtel Dawson Trail Inn à Lorette a été élu député conservateur dans Springfield en 1986. Il a décidé de se retirer de la scène politique peu avant l'élection de 1990, après avoir joint les rangs du Parti libéral en 1989.

J.-P. D.

Lettre

La réforme du Sénat est indispensable

Monsieur le rédacteur,

Dans son éditorial de la semaine du 19 au 25 juin, Jean-Pierre Dubé préconise l'abolition du Sénat. Il existe plusieurs raisons pour lesquelles cet argument naïf et nuisible n'est pas souhaitable. Il conviendrait d'abord de souligner la nécessité d'une Chambre haute pour notre fédération.

La principale justification du bicamérisme veut que la présence de deux organes législatifs tende à équilibrer les influences, à réprimer l'extrémisme, chacun agissant sur l'autre pour le freiner (un genre d'équilibre des pouvoirs). Selon ce concept, la Chambre haute compense pour les inégalités de représentation de la Chambre basse, ou encore elle assure la représentation de certaines minorités (y inclus la communauté franco-manitobaine).

Malheureusement, le Sénat a été relativement inefficace en tant que protecteur des intérêts spécifiquement régionaux ou provinciaux. Mais ce fait ne justifie pas son abolition. L'aptitude des deuxièmes chambres à assurer la représentation des intérêts des régions ou des minorités dans les décisions fédérales, dépend du pouvoir relatif qu'elles possèdent dans les institutions centrales.

À cause de son manque de légitimité, on s'entend généralement pour dire que le Sénat possède très peu de pouvoir réel et donc, n'est pas en mesure de défendre les intérêts des régions. Si on veut que le Sénat représente d'une façon efficace les provinces, on doit donc changer le mode de sélection de ses membres. Dans ce cas, la réforme du Sénat offre une excellente occasion d'accorder aux populations des provinces moins peuplées plus de poids au Parlement.

Également, il y a aussi d'autres arguments contre l'abolition du Sénat. Le rôle législatif du Sénat est consi-dérable. Il consiste à étudier les projets de loi du gouvernement. La fonction investigatrice du Sénat a été particulièrement utile au cours des dernières décennies. Les enquêtes faites sur d'importants sujets économiques et sociaux par les comités permanents et sociaux, ont abouti à des rapports qui ont souvent été suivis de mesures législatives correctrices ou de changements de politiques gouvernementales. Donc, le Sénat a joué un rôle utile en révisant des lois et en approfondissant des questions d'intérêt public. Son abolition priverait le Parlement d'un apport viable.

Je maintiens que les Canadiens devraient élire directement leurs représentants au Sénat. Par contre, le Canada ne devrait pas se donner un Sénat qui soit investi des pouvoirs qui lui permettrait de disputer la supériorité des Communes. Il faut qu'il soit doté de pouvoirs réels, mais non au point de saper le système de gouvernement responsable qui a fait ses preuves dans notre pays. C'est pourquoi le Sénat devrait jouir seulement d'un droit de veto suspensif, qui laisserait le temps à la réflexion et au débat à travers le pays et que les Communes, après une période raisonnable de temps, pourraient outrepasser en adoptant de nouveau la loi litigieuse.

Enfin, la réforme du Sénat est tout à fait indispensable. Si l'on ne parvient pas à se mettre d'accord sur une formule de réforme, le Sénat risque d'être aboli et, en ce qui concerne la représentation régionale, cela équivaudrait à la perte tragique d'une occasion de réaliser cette image.

Stéphane D. Dorge
Winnipeg (Manitoba)
Le 29 juin 1992

Victimes de violence

Un Centre de ressources pour aînés

Quatre vingt pour cent des aînés victimes de violence émotive, psychologique ou physique sont des femmes. C'est du moins ce qu'a constaté le Centre de ressources pour aînés victimes d'abus de Winnipeg, créé à titre de projet pilote il y a un peu plus de deux ans.

C'est pourquoi le Centre de ressources lance maintenant un projet, intitulé "Empowerment at any age" en vue de rejoindre les femmes âgées de 60 ans et plus, privées d'une façon ou d'une autre de leur autonomie.

«De nombreuses femmes sont vraiment très isolées et certaines ne ne rendent pas compte qu'elles vivent dans une situation de violence, explique Penny Yellen. Certaines n'ont plus confiance en elles et ne s'estiment pas depuis très longtemps à la suite des situations qu'elles vivent. Mais les femmes de tout âge peuvent avoir des choix à faire et des possibilités de s'en sortir.»

Selon Penny Yellen, c'est sur les plans émotif et financier que les femmes âgées sont le plus vulnérables. Elle sont souvent victimes de violence émotive ou psychologique de la part de leur époux; et ce sont les enfants devenus adultes qui les harcèlent sur le plan financier.

Certaines sont aussi victimes de violence physique et sexuelle. Le Centre de ressources a créé un groupe d'entraide l'hiver dernier, pour permettre à des femmes de se rencontrer, d'échanger, etc.

«Quelques femmes ont décidé d'agir et de quitter le mari violent, ce qui est un exploit pour elles, étant donné qu'elles ont été mariées et violentées si longtemps.»

Quelques bénévoles du Centre parlent français, et Penny Yellen aimerait que davantage de services en français puissent être offerts. «Mais nous pouvons indiquer aux gens d'autres services qui leur conviennent.»

Pour se renseigner sur le Centre ou sur ses services, composez le 942-6235.

S. L.

Des Vincent de toutes les provinces attendus à Saint-Georges

L'attrait de la pêche et de la belle terre

Depuis sa fondation, le village de Saint-Georges a connu une influence particulière de trois familles, soit les Vincent, les Dupont et les Chevrefils.

Cette année les descendants des frères Alphonse et Louis Vincent fêteront le centenaire de l'arrivée de ces colonisateurs, du 31 juillet au 2 août.

Arrivé en 1892, Louis Vincent s'est installé à Saint-Georges, autrement reconnu comme la colonie des Canadiens français sur la rivière Winnipeg. Peu de temps après, son frère Alphonse le suivit et s'établit avec sa famille de 12 enfants.

«Ils étaient attirés par les belles terres et la pêche qu'offrait la région. Ils espéraient quo leurs enfants s'établiraient sur des terres plus propices que celles qu'ils ont connues au Québec. Alphonse Vincent s'est chargé de créer une nouvelle paroisse qui servirait tous les catholiques des environs. C'est devenu sa mission», avoue le petit-fils d'Alphonse, René Vincent.

Pauline Bourgeois (née Vincent) croit que la paroisse fondée en 1903 tient une place importante dans les coeurs et vies de 150 résidants de Saint-Georges: «Je ne m'intéresse pas seulement à l'histoire de la paroisse comme une Vincent, mais comme une native de Saint-Georges. Nous sommes tous très fiers de notre petite paroisse qui demeure encore, presqu'un siècle plus tard.

«Cette célébration du centenaire a lieu non seulement pour rassembler les Vincent mais pour faire connaître les origines de la paroisse. Si on a un centenaire, c'est grâce à Alphonse et Louis Vincent. Même si on ne les a pas connus, on ne peut pas oublier l'histoire qu'ils nous ont laissée», ajoute-t-elle.



L'ancêtre Alphonse Vincent...



... et sa femme Aurélie.

Un comité de 14 personnes oeuvre depuis un an et demi afin de régler tous les détails de cette grande fête. Pour débuter la célébration, une messe aura lieu le vendredi soir.

Le samedi 1er août, des parties de balle-molle, du golf et des activités pour les enfants auront lieu. En soirée, un banquet familial à l'aréna Pine Falls suivra: 775 billets ont déjà été vendus.

Le dimanche sera la journée des pionniers, où tous s'habilleront en costumes d'époque. La célébration se terminera par un spectacle d'amateurs musicaux ou autres.

Nicole BELISLE

Recyclez ce journal

LA MONTAGNE

Bientôt un dépotoir régional?

La réglementation plus sévère du gouvernement provincial en matière d'environnement force la plupart des villages de La Montagne à trouver de nouveaux sites pour leurs dépotoirs municipaux.

À Saint-Claude, explique le maire Roger Chapellaz, le niveau de l'eau souterraine est élevé et le terrain de la décharge municipale est sableux, si bien que la pollution atteint la nappe phréatique. «Le gouvernement nous donne un an pour aménager un nouveau site. Pour cela, nous devons trouver un terrain plus imperméable.»

À Notre-Dame-de-Lourdes aussi, il faut trouver un site moins polluant d'ici un an, comme c'est d'ailleurs le cas pour Somerset, Carman, Grey, Fannystelle et d'autres villages.

Des représentants de ces villages se sont d'ailleurs rencontré une première fois à Carman le mois dernier, pour étudier la possibilité de créer un dépotoir régional. Une deuxième rencontre avait lieu à Somerset le 23 juillet.

«On pense sérieusement à la solution du dépotoir régional, explique le secrétaire-trésorier de Notre-Dame-de-Lourdes, Roger Fouasse, parce que ce serait probablement moins cher si on se met tous ensemble.»

Saint-Claude peut s'associer avec les villages de la région, ou encore avec la municipalité de Grey. «Le dépotoir actuel appartient à la municipalité de Grey, mentionne Roger Chapellaz, qui doit aussi trouver un nouveau site pour le sien. Nous étudions quelle est la meilleure solution pour nous.»

Selon les projections, chaque village participant au dépotoir régional aurait à défrayer 25 $ par personne, par année. «En ce moment, ajoute le maire de Saint-Claude, le village dépense 60 cents par personne par année pour le dépotoir. Nous étudions combien il en coûterait de s'associer à Grey et nous verrons quelle est la meilleure solution.»

Sylviane LANTHIER

T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle Geneviève Marie Lorraine Lambert.

Je suis née le 1er février 1992 à l'hôpital Saint-Boniface.

Mes parents sont Monique LeGal et Michel Lambert de Saint-Boniface.

Mes grands-parents sont Louis et Lorraine (Trudeau) LeGal de Saint-Adolphe et Victor et Thérèse (Robitaille) Lambert de Saint-Boniface.

Mes parrain et marraine sont Maurice LeGal et Louise Mahé.

RECTIFICATION

Quelques erreurs se sont glissées dans le reportage sur le centenaire de Saint-Claude paru dans le numéro du 17 au 23 juillet de La Liberté.

Ainsi, Jeanne Goulet est native de la Bretagne (et non de la Vendée). Quant au père Piers, il est missionnaire au Congo (pas au Gabon). Nos excuses.

SAINT-BONIFACE

Réseau va honorer la femme d'action

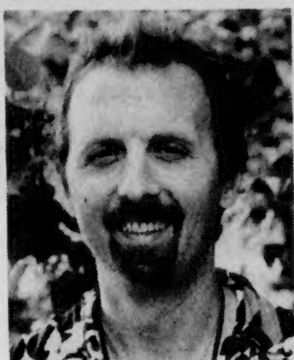
L'organisme Réseau honorera la femme d'action manitobaine en présentant le prix Réseau lors de son colloque annuel des 18 et 19 septembre prochain.

Le prix Réseau reconnaît la contribution de la femme franco-manitobaine dans les domaines culturel, éducatif et communautaire.

La date limite pour soumettre des candidatures est le 31 juillet 1992. Pour plus de détails, composer le 235-0640.

CULTUREL

Coups de coeur



Roger Fontaine

Retour à l'intérieur, écrit par le psychologue américain John Bradshaw, est le livre qui a le plus marqué le résidant de Saint-Boniface. «La plupart des gens n'ont presque plus de sentiments à cause des stéréotypes de la société, qui est de plus en plus matérialiste. Ce livre parle du besoin de refaire les liens avec l'enfant qui est en nous, pour pouvoir ressentir nos sentiments en tant qu'adulte.

«C'est l'enfant en dedans de nous qui est responsable de nos sentiments, c'est lui qui nous fait ressentir la joie, la colère, la peine. Dans le livre on apprend comment le réclamer, pour qu'il nous aide à faire sortir ce qu'on ressent.

«Ça nous permet aussi un contact avec notre intérieur et on devient ainsi plus sensible envers les autres, la nature et les animaux, envers la vie en générale quoi.»

Ce livre n'a pas seulement marqué le natif de Saint-Pierre-Jolys en tant que lecteur, mais aussi comme être humain, et alcoolique. «Ça fait trois ans que je suis dans les Alcooliques Anonymes. Le bouquin m'a beaucoup aidé, il m'a permis de continuer mon cheminement des AA plus en profondeur.

«De plus, John Bradshaw est un fils d'alcoolique et a beaucoup étudié sur le sujet, donc il sait de quoi il parle. Et il a beaucoup de talents en tant qu'auteur, c'est facile à lire et bien structuré. Son livre va me servir pour le restant de mes jours.»

Roger Fontaine, qui travaille pour une compagnie de messagerie de Winnipeg, est un amant de la lecture qui lit de tous les genres. «Je suis un généraliste et je lis pas mal n'importe quoi. Des livres d'histoire, de philosophie, et aussi sur l'art et la menuiserie. Je m'intéresse à tout et j'ai lu beaucoup de livres depuis quelques années, mais rien n'est comparable avec Retour à l'intérieur.»

R.D.

Marc Bertrand, pantomime professionnel

«Il faut que ça soit à l'intérieur de soi»

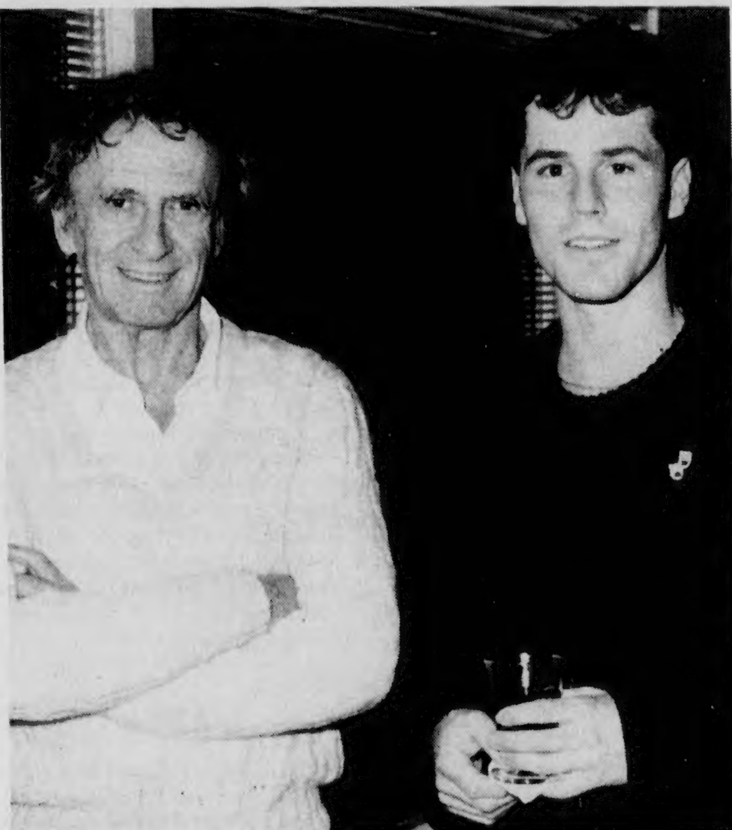
Le mime professionnel n'est peut-être pas la plus payante des carrières mais pour Marc Bertrand, ce choix lui a apporté la chance d'étudier à Paris sous la direction d'un des plus populaires mimes de l'histoire, Marcel Marceau.

L'école Marceau regroupe des hommes et femmes qui veulent apprendre cet art. «Avant même de passer l'audition, il fallait être demandé individuellement de venir à Paris. On prenait tous une grande chance car si on ne se faisait pas accepter, le voyage était gaspillé. En gros, les tests comprenaient des exercices d'escrime, d'acrobatie et de mime. Les évaluateurs voulaient voir si on était capable de s'adapter et si on démontrait au moins un peu de potentiel.»

Afin d'obtenir un diplôme de l'école Marceau, l'étudiant.e doit compléter trois ans d'études. En raison d'une blessure au dos, Marc Bertrand n'a pas pu compléter le programme.

Il conserve, cependant, de très beaux souvenirs. «Je ne regrette pas du tout Paris. Comme toute école, elle présentait des hauts et des bas mais en général, j'ai beaucoup appris.»

Originaire de Saint-Boniface, Marc Bertrand, âgé de 28 ans, est finissant du Collège Louis-Riel et détient un certificat du Collège Communautaire Red River en charpenterie et menuiserie. Le mime demeure sa première passion, en le gardant occupé avec des spectacles aux festivals et écoles francophones de la région.(1)



Marcel Marceau en compagnie de son élève Marc Bertrand.

Les débuts de Marc Bertrand comme mime professionnel ne ressemblent pas à ceux de ses collègues de l'école Marceau. De fait, c'est un peu par accident qu'il est rentré dans cette profession comme artiste.

«Je suis allé au centre commercial et là, il y avait un mime qui donnait un spectacle. Dès que je l'ai vu, j'ai eu la piqûre. Le lendemain, je suis retourné pour voir tout le spectacle et le mime m'a reconnu du jour auparavant. Il m'a invité à venir pendant trois jours, voir un peu la routine d'un mime et m'a donné des brochures pour m'informer.»

«J'ai été invité à un souper en l'honneur de monsieur Marceau. Je ne connaissais pas beaucoup son histoire avant ce souper alors pour moi, Marcel Marceau était simplement un autre mime, raconte le pantomime professionnel. Il m'a invité à venir à Paris et c'est après avoir étudié sous la direction de son école, que je me suis rendu compte de son talent extraordinaire.»

Un projet, auquel il s'est impliqué et qu'il a particulièrement aimé, a eu lieu à l'école Lacerte les dernières semaines de juin. Maurice Noël, professeur de 5e année, a introduit les ateliers de mime afin d'enrichir la vie culturelle de ses étudiant.e.s.

«Au début, je pensais aux élèves qui ne faisaient pas de sports et qui n'avaient rien à faire durant les récréations mais je me suis aperçu rapidement que 99% de la classe était sérieusement intéressée.»

«On était sur le même rail, souligne Marc Bertrand. On voulait pratiquer chez les jeunes la même auto-discipline qu'un mime doit posséder. Ça leur oblige d'exercer un autre volet de la concentration et d'enrichir leur culture en même temps.»

«Lorsque je fais un spectacle devant un auditoire de jeunes, j'aime leur offrir un autre genre d'art, un style pris du théâtre. Cela les expose à une différente forme d'expression. Avec des ateliers, c'est encore mieux car ils sont plus motivés lorsqu'ils font les activités eux-mêmes.»

«Le mime demande beaucoup d'heures de pratique mais il reste que ceux qui connaissent le plus de succès sont ceux qui sont naturels dès le début. On doit l'avoir à l'intérieur de soi.»

Nicole BELISLE

(1) Marc Bertrand sera à la Fête Fransaskoise les 1er et 2 août et au pavillon français à Folklorama du 2 au 15 août.



photo: Nicole Belisle

Marc Bertrand a rencontré des élèves de l'école Lacerte.

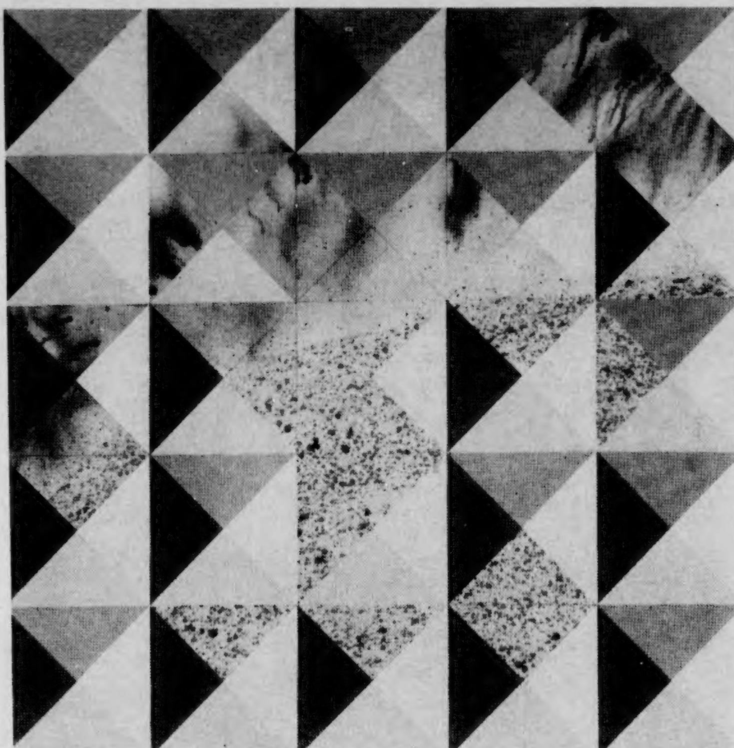


Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✔ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Walle Larsson***, les 23 et 24 juillet (2 $); 2 plus 2 au Mârdi Jazz le 28 juillet (3 $); ***Marlelle Lavole et Marcien Ferland***, les 30 et 31 juillet (2 $).

✔ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg présente de ***l'Opéra sur le toit***, le 29 juillet à 19 h 30. Seront présents, la soprano Michelle Reimer, la mezzo-soprano Sandra Boyes, Mark Patson, ténor, et David Watson, bariton; le 6 août, à 19 h 30, il y aura du jazz sur le toit avec The Marilyn Lerner Group, accompagné de Reg Kelln, Sasha Boychouk et Kelly Friesen. Les billets pour les deux spectacles, (8 $ membres du Musée) et 10 $ (non-membres), sont disponibles au Musée ou à tous les comptoirs Ticketmaster (780-3333 Charge).



L'artiste manitobain Don Reichert présente ses oeuvres au Musée des beaux-arts de Winnipeg jusqu'au 12 septembre.

EXPOSITIONS

✔ Pour la troisième année consécutive, 39 artistes manitobains exposent leurs oeuvres jusqu'au 28 août sur ***l'Avenue Portage***, entre Spence et Main. Il y en aura pour tous les goûts: de l'acrylique, des sculptures, de la gouache, de la céramique, de la poterie et de la photographie.

✔ La Galerie du CCFM présente ***«16 ans d'estampe avec Tony Tascona»***, jusqu'au 30 juillet. Membre de l'Académie royale canadienne des arts, l'artiste originaire de Saint-Boniface se consacre entièrement à son oeuvre depuis 1970. Son exposition consiste en des sérigraphies mariant les formes géométriques et les couleurs.

✔ ***Africville***, une exposition sur un quartier noir d'Halifax démoli vers la fin des années 60, est présentée au Musée de l'homme et de la nature jusqu'au 13 septembre. 80 familles et plus de 400 résidants y ont perdu les terrains qu'ils habitaient depuis 1850. L'entrée est libre.

✔ Jusqu'au 12 septembre au Musée des beaux-arts de Winnipeg, une rétrospective des ***30 années de travail de l'artiste manitobain Don Reichert***. Ses plus récentes oeuvres ont été influencées par un voyage fait au Mexique pour photographier des ruines Maya. Il a également réalisé une sculpture de 10 000 crânes en réaction à la Guerre du golfe.

DANSE

✔ Le ***Ballet Royal de Winnipeg*** donnera quatre performances au Parc Assiniboine, du 30 juillet au 2 août à 20 h. Venez voir Gaîté Parisienne et Le Corsaire Pas de Deux, avec Michel Faigaux, Richard Dagenais et plusieurs autres. L'entrée est libre.

LOISIRS

✔ Le Centre Fort Whyte (1961 chemin McCreary) invite les jeunes de 10 ans et plus à ***apprendre l'essentiel du canotage***, le 25 juillet de 11 h à 13 h. Le programme, présenté par la Croix Rouge canadienne, traitera de l'équipement, des techniques et de la sécurité sur l'eau. Vous aurez l'occasion de pratiquer sur un des lacs du Centre. Entrée: membres 6 $ et non-membres 9 $. Il faut s'inscrire à l'avance au 989-8362; le 26 juillet de 13 h à 16 h, il y aura un étalage et des essais de canoës pour toute la famille. Une belle occasion d'examiner les nouveaux modèles et de les essayer sur le lac. Entrée: membres gratuit et non-membres 3,25 $.

SPECTACLE

✔ Le spectacle ***Spirit of a nation***, créé spécialement à l'occasion du 125e anniversaire du Canada, sera à Winnipeg lors de la soirée d'ouverture de Folklorama, le samedi 1er août à 20 h au Manitoba Theatre Centre. Billets (10 $) disponibles aux comptoirs Select-a-Seat ou en téléphonant au 780-Seat, ou encore aux bureaux de Folklorama au Centre des congrès de Winnipeg.

THÉATRE

✔ La troupe du Assiniboine Theatre présente ***la pièce NO EXIT***, de Jean-Paul Sartre, dans le cadre du Fringe Festival, jusqu'au 26 juillet, au VENUE 3 du Chinese Cultural Centre (180 rue King). Billets: 6 $.

✔ La pièce ***The Wizard of Oz*** est au Rainbow Stage (310-112 Market Avenue) jusqu'au 26 juillet, à tous les soirs à 20 h 30. Le 26 juillet, présentation à 14 h 30. Billets (9 $ à 20 $), disponibles aux comptoirs Ticketmaster ou en téléphonant au 780-3333. Moitié prix pour les enfants de moins de 14 ans.

ENFANTS

✔ Toujours aussi populaires, ***les ateliers pour les jeunes*** sont de retour au CCFM cet été. Une nouvelle série d'activités amusantes sera présentée pour développer les talents artistiques. Jusqu'au 31 juillet, de 9 h à midi, ce sera la session pour les jeunes de 10 à 13 ans. Pour les 6 à 9 ans, la session se tiendra du 3 au 14 août, également de 9 h à midi. Entrée: 37,45 $ par session (maximum de 12 enfants). Renseignements: Denise Préfontaine au 233-8972.

✔ Le Musée des enfants du Manitoba (109 avenue Pacific) présente plusieurs activités intéressantes pour les jeunes: le 26 juillet, ***des cailloux colorés***, le 28, ***du tissage naturel***, et le 29, ***de l'art au popcorn***. Entrée: enfants 2,50 $ et adultes 2,95 $. L'environnement sonore, une sculpture son et musique en plein air composée de plusieurs instruments non traditionnels, est en exposition à La Fourche en juillet et août. Entrée: membres du Musée gratuit, non-membre 1,00 $. Renseignements: 949-0109.

CINÉMA

✔ À l'affiche au Cinema 3 (585 Ellice), ***La double vie de Véronique***, avec Irène Jacob, à 19 h 30, et High Hells, à 21 h 30, à tous les soirs jusqu'au 30 juillet. Entrée: 5 $ adultes, 4 $ étudiants et 1 $ enfants et aînés.

✔ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg présente cet été plusieurs grands films du genre ***«road movies»***. Les 25 et 26 juillet à 20 h: Goin' Down The Road, un film canadien mettant en vedette Doug McGrath et Paul Bradley. Entrée: 3,50 $ pour les membres du Musée, les aînés et les étudiants, et 4,50 $ pour les autres.

Sélection recueillie par
Robert DUSSAULT

Le Festival Fringe célèbre son 5e anniversaire

Des talents variés en vedette

Les organisateurs du Festival Fringe attendent plus de 100 troupes de talents variés pour la célébration annuelle, qui se tient jusqu'au 26 juillet au Old Market Square.

Nadine Delisle, directrice du marketing et de la publicité, espère surpasser de façon remarquable le nombre d'artistes et de participants des années précédentes.

«La première année, on attendait 5 000 personnes mais 30 000 se sont rendues aux spectacles. Le nombre de participants augmente d'année en année. L'année dernière, on a accueilli 76 000 spectateurs, donc on espère atteindre ce chiffre de nouveau ou encore même le surpasser!»

Les spectacles du Festival Fringe se déroulent à des lieux variés, soit à l'intérieur ou dehors. Le Old Market Square sert comme point central du festival avec des t-shirts, posters et autres articles commémoratifs en vente. On peut aussi se procurer le programme du Festival au coût de 2,80 $.

Les spectacles sont aussi variés, car un fêtard peut voir une comédie théâtrale, un concert musical et un élément nouveau cette année: des activités pour enfants. Le coût d'un spectacle ne dépasse jamais plus de 7$.

Des troupes présentes, quatre sont manitobaines, 44 winnipégoises, 22 proviennent de différentes régions du Canada et 13, de l'extérieur du Canada. Comme les années passées, il n'y aura aucune production française offerte durant ce festival de neuf jours.

Un avis important de Nadine Delisle, destiné surtout aux nouveaux du Festival Fringe: «N'oubliez surtout pas votre carnet de programmation car il vous indique tous les lieux et heures des spectacles!»

Nicole BELISLE

Le Fringe en chiffres

Cette année, il y a 107 différentes troupes présentes pour le festival qui dure neuf jours.

Si une personne avait le temps (et l'argent!) pour tout voir, elle pourrait jouir de 550 représentations, dont 87 présentées à l'intérieur.

Parmi les groupes internationaux, on en retrouve quelques-uns de l'Angleterre, du Nigéria, la Russie, les États-Unis, le Japon et la Chine.

Le budget du Festival Fringe 1992 est de 238 000$.

En 1991: 76 000 personnes se sont rendues au Festival Fringe. De ce nombre, 33 000 ont vu des spectacles à l'intérieur et 43 000 à l'extérieur.

En 1990, le Fringe a établi un record d'assistance: 81 000 personnes, soit 35 000 à l'intérieur et 46 000 à l'extérieur.

N.B.

Pensez à recycler ce journal

SPORT

Le tennis de table selon trois Québécois

«La balle s'en vient à 140 km à l'heure!»

Pour la plupart des gens, l'activité s'appelle «ping-pong» et se joue entre amis dans une cave pour s'amuser. Mais pour d'autres, ça se nomme le tennis de table et c'est un sport spectaculaire et rapide, en plus d'être une véritable passion.

Pierre-Paul Rouleau, un joueur de 16 ans qui faisait partie de la trentaine de Québécois.e.s présent.e.s aux Championnats canadiens juniors de tennis de table du 14 au 18 juillet à l'Université de Winnipeg, a commencé à jouer il y a trois ans, pour le plaisir. Il est maintenant considéré comme le meilleur joueur de moins de 17 ans au Canada.

«J'ai essayé ça comme tout le monde pour m'amuser avec mes chums. Au début, je trouvais ça lent et «plate», il n'y avait jamais d'action. Mais plus ça allait et plus c'était intéressant parce que je commençais à être meilleur à chaque jour. Je frappais la balle toujours plus fort et avec plus de précision.

«J'ai été dans des compétitions avec l'équipe du Québec et c'est là que j'ai attrapé la piqûre. Je me suis rendu compte que c'était un sport captivant, avec de l'action du début à la fin. Dans des matchs contre des joueurs de haut calibre, c'est un combat endiablé et tu joues ta peau à chaque coup.



photo: Robert Dussault

Pierre-Paul Rouleau, Barbara Kontes, Claude Lacasse et leur instructeur Maurice Lacasse, qui est très fier de ses trois pongistes. «Ils sont parmi les meilleurs au Canada dans leur catégorie mais ils devront travailler fort pour le demeurer car la compétition est féroce.»

«Au début, j'ai trouvé ça difficile, et encore un peu aujourd'hui, parce que ça prend beaucoup de rapidité et de puissance. Des fois, tu joues contre des monstres qui sont tellement forts que quand ils font un smash, la balle s'en vient vers toi à 140 km à l'heure! C'est pas toujours facile de la retourner de l'autre côté du filet à la même vitesse!»

Le natif de Repentigny, à l'est de Montréal, qui a remporté à Winnipeg son deuxième titre des moins de 17 ans en trois ans, considère le tennis de table comme un sport très exigeant physiquement. «Il faut toujours bouger et se déplacer rapidement d'un bord à l'autre. Il faut être en bonne forme physique parce que tous les membres du corps bougent. C'est un bon sport pour moi parce que je suis actif et j'aime bouger.

«Ça prend aussi de bons réflexes et de la vitesse d'exécution parce que la table est courte et la balle arrive vite. Tu dois avoir pas mal de coordination dans tes mouvements, et surtout de la précision pour pouvoir envoyer la balle entre les lignes blanches. Sans ça, tu joueras pas longtemps...»

Quelques observateurs sur la scène du tennis de table canadien voient Pierre-Paul Rouleau aux Jeux Olympiques de l'an 2000. «C'est sûr que je vais être là. Faut que je sois confiant et le vouloir, et surtout continuer de travailler fort. Mais même si je ne fait pas les Jeux, c'est pas grave, je vais continuer de pratiquer ce sport toute ma vie. C'est ce que j'aime le plus.»

Claude Lacasse et Barbara Kontes, deux Sherbrookoises de 14 ans qui connaissent également du succès au niveau national, autant en équipe qu'individuellement, affirment qu'un bon joueur doit avoir de la «tête». «Il faut penser avant chaque jeu, et tu as juste une fraction de seconde pour le faire parce que tout se passe rapidement», soutient Claude Lacasse, classée deuxième au Canada chez les filles de moins de 14 ans. Si tu lances toujours à la même place ton adversaire va le savoir et va en profiter.

Pour sa copine, classée troisième au pays dans la même catégorie, la stratégie est aussi très importante. «C'est important d'étudier ta rivale avant et pendant le match pour découvrir ses faiblesses et la déjouer. C'est là que ça prend une bonne tactique et de la concentration.»

Barbara Kontes et Claude Lacasse, qui détenaient le titre de championnes par équipe au Canada depuis 1987 dans les moins de 14 ans avant leur défaite en finale à Winnipeg, aiment mieux jouer en double que seule. «En équipe quand ça va mal au moins l'autre peut t'aider, explique Barbara Kontes. En solo, tu es seule dans ton coin et tout dépend de toi.»

«Et tu peux t'encourager et donner des conseils à ta partenaire», continue Claude Lacasse. Et c'est plus stressant en simple, toute la pression est sur toi, tandis qu'en double, tu la partages avec l'autre!»

Robert DUSSAULT

En mettant de l'effet dans la balle

Les Suédois dominent les Chinois

Considérés pendant longtemps comme les maîtres du tennis de table au niveau international, les Chinois ont été dépassés depuis quelques années par la Suède et certains pays d'Europe de l'Est.

Selon un instructeur québécois, Maurice Lacasse, ce sont maintenant les Suédois qui dominent ce sport, «parce qu'ils ont su améliorer la façon de jouer. Les joueurs de la Chine ont toujours été forts à cause de leur rapidité et de la puissance de leurs coups, mais les Suédois ont commencé un beau jour à mettre de l'effet dans la balle et les Chinois avaient de la misère à la renvoyer de l'autre côté du filet! Ils étaient complètement perdus!

«Ils n'ont pas encore su s'adapter à ce style de jeu mais ça viendra sûrement. Ce sont toujours d'excellents joueurs et tout le monde les redoute.»

La Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne connaissent eux aussi beaucoup de succès parce qu'ils ont imité les joueurs de la Suède. «Et en plus ils ont inventé de nouvelles raquettes plus épaisses, ce qui permet de mettre encore plus d'effet dans la balle.»

Le Canada, qui n'a jamais vraiment excellé dans ce sport, voit par contre l'avenir avec confiance. «On a d'excellents joueurs qui se développent, ça s'en vient. Il faut du temps et de la patience, comme dans n'importe quel sport. Mais il faudrait que ce soit mieux structuré et encadré.

«Au Québec, ça fait cinq années d'affilées qu'on gagne le Championnat junior canadien au total des points parce qu'on a une bonne structure. C'est important si tu veux progresser.»

Le tennis de table, qui est un sport olympique depuis les Jeux de Séoul en 1988, risque de faire tourner plusieurs têtes cet été aux Jeux de Barcelone. «C'est un sport de plus en plus populaire parce que le nouveau style de jeu l'a rendu davantage spectaculaire.

«Le Canada ne sera pas représenté cette année mais on est confiant pour 1996 à Atlanta. Qui sait, peut-être que des Québécois vont y être, et aussi des joueurs du Manitoba, une province qui s'améliore à tous les ans.»

R.D.



AMÉRIQUE DU NORD

AVIS DE VENTE

CONDITIONS DE VENTE: sur les lieux, en l'état.

Seront reçues jusqu'à midi le jeudi 6 août 1992 les soumissions cachetées pour l'achat et l'enlèvement d'environ:

700 traverses se trouvant sur la subdivision de Oak Point à Lake Francis (Manitoba),
1 325 traverses se trouvant sur la subdivision de Oak Point à Lilyfield (Manitoba).

Les traverses devront être enlevées d'ici le 31 août 1992 et le terrain laissé dans un état que le superviseur CN jugera satisfaisant.

Le dépôt d'un cautionnement est obligatoire.

Dossier d'appel d'offres remis sur simple demande à: G.M. MacDonald, bureau du directeur Achats et stocks Ouest canadien, 2 Hoka Street South à Winnipeg, téléphone (204) 988–7642.

Pour tout renseignement, s'adresser à: W. McLean, Superviseur Voie, Winnipeg (Manitoba), tél. (204) 988-8885.

CONDITIONS DE PAIEMENT: CHÈQUE VISÉ REMIS AVANT ENLÈVEMENT DES TRAVERSES.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'ACCEPTER OU DE REJETER UNE OFFRE EN TOUT OU EN PARTIE.

G.M. Ball
Directeur – Achats et stocks – Ouest canadien
Transcona CN



Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

Les SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous, seront reçues à l'adresse et l'heure indiquées sur la formule de soumission.

Dossier: WG 298 16
bfc Winnipeg (Manitoba)
Installer des fondations en béton aux logements familiaux

Date de fermeture:
Le mercredi 29 juillet 1992

Dépôt pour documents: 100 $

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa (Ont.) tél: (613) 998–9549 ou télécopieur: (613) 998–1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canada

AVIS

Les docteurs Roland Cantin, Peter Lim et Michael Kwon ont le plaisir d'annoncer à leur clientèle l'ouverture, à partir du 27 juillet 1992, de leurs nouveaux bureaux de consultation médicale au:

522, avenue Jolys-Est
Saint-Pierre-Jolys
R0A 1V0

HEURES DE CONSULTATION:
du lundi au vendredi
9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 17 h 00.

Les bureaux seront fermés les fins de semaine et les jours de congé public.

Téléphone: 1-433-7950

La Division scolaire de La Montagne No. 28

est à la recherche d'un(e)

Secrétaire/réceptionniste
(poste temporaire)

Ce poste temporaire commencera immédiatement et se terminera le 18 décembre 1992. Les candidats.e.s devront devront connaître les procédures de bureau, savoir travailler avec des micro-ordinateurs et être bilingues.

Les candidat.e.s devront faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 31 juillet 1992** à:

M. Gérard Lesage
Secrétaire-trésorier
Division scolaire La Montagne No. 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
Tél.: 248-2228

POUR LA FEMME D'ACTION

Le prix Réseau

Date limite: le 31 juillet 1992

CRITÈRES

Quels sont les critères de sélection?

Les candidates devront:

- *êtres âgées de 18 ans ou plus;*
- *avoir oeuvré au sein de la communauté franco-manitobaine depuis plusieurs années;*
- *avoir apporté une contribution remarquable dans les domaines culturel, éducationnel ou communautaire;*
- *avoir consenti à être mises en nomination.*

PRÉSENTATION

Quand sera présenté le prix Réseau?

Le prix RÉSEAU sera présenté par RÉSEAU lors du colloque annuel du 28 septembre 1992.

Les prix RÉSEAU ne sont pas nécessairement décernés dans toutes les catégories. Cela sera laissé à la discrétion du comité.

N.B. le comité de sélection du prix RÉSEAU est mandaté par, mais indépendant du groupe RÉSEAU, et sa décision est sans appel.

RÉSEAU

Qu'est-ce que Réseau?

RÉSEAU est l'organisme d'action politique du statut de la femme franco-manitobaine. RÉSEAU considère comme action politique des paroles, gestes, actions, manifestations, qui expriment publiquement la position des femmes sur un sujet touchant à leur vie, leurs droits, leur développement social, économique, culturel et politique.

LE PRIX RÉSEAU

Qu'est-ce que le prix Réseau?

RÉSEAU veut honorer la femme d'action manitobaine qui a contribué, de façon remarquable, au développement collectif francophone dans les domaines culturel, éducationnel ou communautaire.

CANDIDATES

Qui est éligible?

Toute femme d'action qui, par son engagement, personnel ou professionnel, a contribué de façon remarquable à l'amélioration de la vie francophone ou communautaire, ou à la condition féminine.

CANDIDATURE

Qui peut soumettre une candidature?

Toute personne estimant qu'une femme ou un groupe de femmes franco-manitobaines mériterait le prix RÉSEAU.

Pour proposer cette canditature, il suffit de remplir le questionnaire disponible au bureau de Réseau.



RÉSEAU
115 - 383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Man.) R2H 0G9
Téléphone: (204) 235-0640

SCHL CMHC

APPEL D'OFFRES

Aménagements paysagers pour vingt-neuf lots

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit faire remplir, niveler, installer la couche arable et ensemencer les terrains de **vingt-neuf (29) lots dans la communauté de SOUTH INDIAN LAKE** au Manitoba.

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées à la SCHL, seront reçues **jusqu'au 12 août 1992 à 14 h.**

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10 % de la valeur de toute offre. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifié ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'odre de la SCHL.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus de **George Gaba**, Agent, Programme de logement pour les ruraux et les autochtones, au numéro (204) 983–0889 ou à l'adresse suivante:

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
10, rue Fort, 4e étage,
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba — Manitoba Housing



RÉPRÉSENTANTS BILINGUES - SERVICE CLIENTÈLE

Le centre d'appels 1-800 d'un employeur important de la région est à la recherche de représentants bilingues au Service à la clientèle. Les postes sont offerts pour un an à compter du 1er septembre.

Les représentants au Service à la clientèle de ce centre d'appels 1-800 devront fournir un service de qualité supérieure aux clients et au personnel de vente en faisant preuve d'un degré élevé de diplomatie et de tact.

Les personnes mûres et sûres d'elles-mêmes, qui possèdent de fortes aptitudes aux relations interpersonnelles et à la communication, tant à l'oral qu'à l'écrit, en anglais et en français, sont invitées à poser leur candidature.

Une expérience de travail au sein d'un service à la clientèle ou des études postsecondaires accompagnées de deux ans d'expérience seraient souhaitables.

Les candidat(e)s retenu(e)s se verront offrir un salaire concurrentiel et travailleront dans un milieu dynamique et stimulant. Les personnes intéressées devraient postuler par écrit, en exposant en détail leurs études et leurs expériences de travail, ainsi que leurs attentes salariales à:

Représentants bilingues
a/s La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4

Représentant(e) de vente bilingue
PRODUITS DE LOISIRS ET SPORTS

LE POSTE:
Le (la) candidat(e) sera responsable d'initier et de maintenir les ventes d'un territoire bilingue ainsi que de développer une nouvelle clientèle.

Le (la) candidat(e) s'occupera de notre division d'accessoires nautiques ainsi que des pièces de rechange qui portent les meilleurs nom dans l'industrie. Le (la)candidat(e) devrait pouvoir communiquer oralement et par écrit en français aussi bien qu'en anglais.

LA COMPAGNIE:
Nous sommes parmi les plus respectés dans la vente en gros de produits de loisirs. De nos bureaux à Winnipeg, nous offrons sur le marché: les moto-neiges ARCTIC CAT, les vélos G.T., les accessoires nautiques ainsi que les produits ZEBCO, BERKLEY, RUGER et FEDERAL.

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent soumettre leur curriculum vitae en toute confidence à:

MARR'S LEISURE HOLDINGS, INC.
- marr's leisure products
- john martens company
- paulmar cycle

c/o M. D. Zubricki
C.P. 732
Winnipeg, Man.
R3C 2L4



Aux résidents de

St. Lazare...

vous pourrez bientôt dire adieu à vos lignes collectives!

Les équipes de la Société de téléphone du Manitoba se rendront bientôt dans votre région afin de poser des câbles et de franchir ainsi la première étape en vue de vous offrir le *Service de ligne individuelle*...une mesure qui fait partie de notre programme des Services de l'avenir.





SOCIÉTÉ

Feu vert

Les sacs de vidange à la poubelle!



Les sacs de vidanges proposés par Enviro-Youth sont plus écologiques que les sacs en plastique dont la majorité de la population utilise pour disposer de leurs déchets.

Constitués de 60% de polyéthylène, de 30% de résine et de 10% de fécule de maïs, ces sacs sont à la fois photodégradables et biodégradables. Ils se décomposent en libérant moins de polyéthylène - un produit qui cause un sévère danger à la faune, au sol et à l'eau. Inclus dans le prix de 30$, vous recevez 20 sacs idéals pour la poubelle de cuisine, 50 sacs utiles pour les amateurs de jardinage et un sac en coton parfait pour le shopping.

Les jeunes qui vendent ces produits reçoivent un pourcentage déterminé des profits, donc en achetant ces sacs, vous supportez les jeunes de votre communauté tout en protégeant l'environnement! Pour plus de renseignements, composez le 943-5134.

Gens d'ici

Qui est Sonia?

La nouvelle ajointe administrative du Festival du Voyageur est une Québécoise âgée de 35 ans, résidante de Saint-Vital depuis un an. Sonia Lescouflair avoue qu'elle est aboutie au Festival par hasard, - «j'ai été référée par quelqu'un» - après le transfert de son mari à Winnipeg.



«Je suis super contente d'être ici. Être l'assistante de Louis Paquin, c'est une grosse responsabilité. J'ai été rapidement mis dans le bain. Une semaine après mon arrivée, Louis est parti pour deux semaines. Je n'avais pas le choix, il a fallu que j'apprenne vite.»

Sonia Lescouflair voulait devenir travailleuse sociale, mais elle a fait des études en administration et en gestion de personnel avant d'oeuvrer dans la fonction publique et au sein d'agences de voyage.

Léopold Edmond Laramée a fêté son centenaire

«Je n'ai jamais pensé me rendre à 100 ans, je serais devenu fou!»

Léopold Edmond Laramée, qui a été fêté par ses nombreux descendants le 12 juillet à Saint-Eustache à l'occasion de son 100e anniversaire de naissance, a eu une vie bien remplie et heureuse.

Né dans le comté de Yamaska, au Québec, «Ti-Mond» a 12 ans lorsque sa famille déménage à Providence, dans le Rhode Island, pour aller travailler dans des manufactures.

«Dans ce temps-là, on commençait à travailler jeunes. On trouvait pas d'ouvrage au Bas-Canada, on a décidé d'aller gagner notre vie aux États. On travaillait dans des manufactures de cordons de souliers, pour chausser le monde en Angleterre. J'aimais mieux ça que l'autre bord des lignes, au moins on avait de quoi manger!»

Léopold Edmond Laramée a travaillé à plusieurs endroits à Providence en compagnie de son frère jumeau, Albert. «Mon besson pis moi, on était toujours ensemble, du matin au soir. Quand on travaillait, l'ouvrage n'était pas dur, on avait le temps de faire des mauvais coups aux Anglais. Ils nous appelaient les «Frenchmen». On était pas les seuls Canadiens qui travaillaient là mais on était sûrement les plus tannants!»

Au bout de six ans, avec un peu d'argent de côté, la famille Laramée décide de venir s'installer au Manitoba, dans le coin de Saint-Eustache. «J'ai jamais quitté la province depuis ce temps-là, sauf pour des p'tits voyages. Quand on est arrivé, je ne pouvais pas travailler à Saint-Eustache, la paroisse était trop petite et la «job» n'existait pas. J'ai été en campagne m'engager comme homme de ferme.

«Un jour, Albert pis moi on a emmené une charge de foin à Winnipeg avec nôtre «team» de chevaux. On devait monter le foin en haut de la grange avec des fourches, on était pas aussi bien équipé que les gros habitants. C'était de la grosse ouvrage mais il fallait la faire sans ça on crevait de faim. J'ai travaillé 45 ans à gages et aujourd'hui je ne suis pas plus riche. Mais c'est pas grave, j'ai toujours eu de quoi manger et mes enfants ont toujours bien vécu.»



photo: Robert Dussault

Léopold Edmond Laramée aurait bien aimé demeurer plus longtemps au «Bas-Canada». «Mais c'était pauvre et l'ouvrage était rare. On est parti parce qu'il fallait travailler pour pouvoir manger.»

Quand il s'est marié avec Yvonne Leclerc en 1916 à la Cathédrale de Saint-Boniface, il ne s'attendait pas à avoir autant de descendants. Ils ont eu en tout 13 enfants, 41 petits-enfants et 72 arrière-petits-enfants. «Mon mariage, c'est un beau souvenir, j'ai marié la meilleure femme au monde. Dans ce temps-là, il fallait que tu t'attendes à avoir une «batch» de p'tits!»

Il ne s'attendait pas non plus à vivre jusqu'à 100 ans. «Personne ne peut savoir jusqu'à quel âge il va vivre. Je n'ai jamais pensé me rendre à 100 ans, sans ça je serais devenu fou! Je suis fier de m'être rendu jusque là, mais je serais encore bien plus fier et content si j'avais juste 70 ans!»

Il affirme ne pas trop retenir de son père, qui a été lui aussi cultivateur la majeure partie de sa vie. «En tout cas, il était libéral, et moi aussi. Tu devais pas le contredire sur la politique parce qu'il t'obstinait pendant longtemps.

Un amateur de baseball

«Le Parti libéral, c'est le meilleur parti politique, celui qui a été au pouvoir le plus longtemps. J'ai donné la main à Sir Wilfrid Laurier quand j'étais jeune. Mon père, il tirait aussi au poignet et au crochet et personne ne pouvait le battre. Il pouvait te casser le doigt «ben aisé» quand il tirait au crochet. Une fois, j'ai fait la folie d'aller mettre mon doigt là, il l'a pas cassé mais il l'a crochi!»

Léopold Edmond Laramée garde d'excellents souvenirs de son sport préféré, le baseball, qu'il a pratiqué aux États-Unis et ensuite au Manitoba. «Le baseball, ça c'était notre «game»! Les autres joueurs voulaient que je sois «catcher» ou sur la butte, mais je ne voulais pas, ma place c'était à la troisième «base», c'est là que ça ce passait.

«J'ai entendu parler de Babe Ruth à la radio mais je l'ai j'aimais vu, j'aurais bien aimé ça. J'aimais beaucoup le baseball mais j'avais pas juste ça à faire.

«Et j'étais aussi un amateur de boxe. Mes deux favoris, c'était le noir, le grand mou Jack Johnson, et le blanc, Jim Jeffrey. Ils boxaient aux États, je ne pense pas qu'ils parlaient français! Ils mettaient des gants sans ça ils auraient pu tuer quelqu'un avec un coup de poing dans le visage!»

Maintenant au foyer Oakview Place à Winnipeg, Léopold Edmond Laramée peut enfin se reposer. «À mon âge, j'aime bien être tranquille. Le soir, je me couche de bonne heure et je me repose. J'en profite. J'ai travaillé fort et j'ai été heureux, et je le suis encore.»

Robert DUSSAULT

Une excellente santé et une mémoire étonnante

Même s'il est centenaire, Léopold Edmond Laramée possède une santé et une mémoire qui pourraient faire l'envie de plusieurs personnes beaucoup plus jeunes que lui.

«Je suis en parfaite santé et je n'ai presque jamais été malade, c'est la principale des choses. Faut dire que j'ai pas eu le temps, j'avais trop d'ouvrage!

«J'ai déjà été opéré dans un oeil et je vois juste avec l'autre, mais je vois clair quand même. Pour le reste, pas de problèmes. Je mange aussi bien qu'à 60 ans, sauf que je marche moins vite pour me rendre à table... Je n'ai jamais fumé et je ne buvais pas beaucoup d'alcool, parce qu'à chaque fois j'étais malade!»

Il est également fier de sa mémoire, qu'il dit retenir de ses parents. «Ma mémoire, je l'ai prise d'eux autres, ils se rappelaient toujours de tout, surtout de mes mauvais coups!

«Je me souviens de ce que j'ai fait au Bas-Canada et dans le Rhode Island, même si ça fait longtemps. Mais j'ai oublié beaucoup de noms de famille...»

Léopold Edmond Laramée a l'intention de vivre encore longtemps. «Au moins jusqu'à 150 ans! Ma santé est bonne pour ça, qu'ils continuent à me donner de quoi manger, pis m'a être correct. Mais s'ils arrêtent de me nourrir, je ne garantis rien...»

R.D.

CRTC **Avis public** Canada

CRTC — Avis public 1992-45. PROJETS DE MODIFICATION AU REGLEMENT DE 1986 SUR LA RADIO, AU REGLEMENT DE 1987 SUR LA TÉLÉDIFFUSION ET AU REGLEMENT CONCERNANT LES RÉSEAUX DE SERVICES SPÉCIALISÉS DE TÉLÉVISION. À la suite d'une période d'essai d'auto-règlementation de l'industrie sur la publicité des cosmétiques qui s'est révélée concluante, le Ministre de Santé et Bien-être social a demandé au Conseil de modifier ses règlements de manière à lever cette exigence. On peut se procurer le texte complet de cet avis en communiquant avec la salle d'examen du CRTC au (819) 997-2429. Les personnes désirant formuler des observations à l'égard des modifications proposées doivent les faire parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario), K1A 0N2 au plus tàrd le 21 août 1992.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



AMÉRIQUE DU NORD

AVIS DE VENTE

Nous invitons les intéressés à présenter des soumissions avant midi, le jeudi 6 août 1992 concernant l'achat des unités précisées ci-dessous et leur enlèvement de la propriété du CN, au dépôt de l'Ingénierie à Transcona (Manitoba).

Sableuse
Soudeuses
Groupes électrogènes
Appareil à ultrasons
Presse hydraulique
Compresseur
Nettoyeur pour plancher de bois
Étau et établi
Câble métallique
Soudeuse à l'arc
Moteur de traction pour grue
Crochet de flèche de grue
Étagère en métal
Attache-câbles
Scies à métal

La vente est F.A.B. et les unités doivent être acceptées dans l'état où elles sont et à l'emplacement où elles se trouvent.

On peut obtenir les formules de soumission auprès du Bureau de D. E. Feeney, superviseur général soudage, dépôt Ingénierie, Transcona (Manitoba), (204) 988-7729.

Pour voir les unités ou pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec D. E. Feeney, (204) 988-7729.

L'adjudicataire devra régler l'achat par chèque visé avant de procéder à l'enlèvement de l'unité. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions, en totalité ou en partie.

G.M. Ball
Directeur – Achats et stocks – Ouest canadien
Transcona CN

Conformément à la Loi sur la planification

LA MUNICIPALITÉ RURALE DE TACHÉ

AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE

Le conseil de la Municipalité rurale de Taché, conformément à la Loi sur la planification, tiendra une réunion publique au 450, chemin Dawson à Lorette, Manitoba, dans la salle municipale le 18 août 1992 à 19 h; l'objectif de cette réunion étant d'entendre toutes dépositions et/ou représentations concernant l'arrêté nº 1828, soit un arrêté prévoyant le développement et l'utilisation des terrains dans la Municipalité rurale de Taché.

Un exemplaire de l'arrêté nº 1828 et la documentation attenante peuvent être examinés par le public au bureau municipal de Lorette, Manitoba, entre 8 h 30 et 17 h .

L'arrêté nº 1828 a pour objet principal de:

a) réglementer l'utilisation des bâtiments, des structures et des sols;
b) réglementer les dimensions (hauteur, emplacement, type de construction, les dimensions des cours, terrains de dégagement et autres espaces libres), le pourcentage de développement d'un site ou d'occupation d'un bâtiment ainsi que les densités de population;
c) diviser la Municipalité en zones de développement - en nombre, disposition et superficie tels qu'ils répondent au mieux aux prévisions du plan de développement de la Municipalité rurale de Taché;
d) autoriser l'émission de permis de développement, prévoir les démarches nécessaires à l'obtention d'amendements ainsi qu'un barème des droits à verser.

Cet arrêté au zonage est en vigueur sur l'ensemble de la Municipalité rurale de Taché excepté sur les sols de la Municipalité anciennement partie de la 'zone additionnelle de la ville de Winnipeg'. Cet arrêté prévoit également l'annulation du projet de développement 1962-A de la Municipalité rurale de Taché et tous les amendements à celui-ci.

Tel qu'indiqué au deuxième paragraphe de cet Avis, un exemplaire de l'arrêté ainsi que les cartes de zonage sont à la disposition du public durant les heures de bureau au bureau municipal.

Fait à Lorette, Manitoba, ce 10e jour de juillet 1992.

E. J. Laurin,
Secrétaire- trésorier,
La Municipalité rurale de Taché
C.P. 100 - 450, chemin Dawson
Lorette, Manitoba
R0A 0Y0

Avis d'Audience Publique

AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDIENCE PRÉLIMINAIRE

DEMANDEUR : CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDE : Conformément à la Loi sur la régie des services publics, Centra Gas Manitoba Inc. (la Compagnie) demande à la Régie des services publics du Manitoba (la Régie) une ordonnance de la Régie pour :
(a) autoriser et approuver une augmentation des tarifs en vigueur à la vente de gaz et au transport des clients de la Compagnie dans les secteurs qu'elle dessert relativement à tout le gaz qui sera utilisé à compter du 1er janvier 1993;
(b) autoriser et approuver l'entrée en vigueur d'un compte à facturation variable.

AUTRES DÉTAILS CONCERNANT LA DEMANDE : La Compagnie procède à cette demande d'augmentation de ses tarifs sur la base de .
(a) récapitulatif de fin d'année sur rapport tarifs appliqués versus coût du service et sur étude des rentrées d'argent nécessaires sur la base de 1992, année-pilote.
(b) taux de rendement global de 12 % sur base de tarification actuelle contre taux de rendement sur avoirs de 13,25 %.

DÉFICITS BUDGÉTAIRES ET AUGMENTATION PROPOSÉE DES TARIFS
Le déficit budgétaire de la Compagnie pour l'année-pilote 1992 est de l'ordre de 12 millions de dollars. Ce déficit est en partie compensé par les encours de crédit différé. La Compagnie escompte prélever 4,5 millions de dollars en procédant à cette augmentation des tarifs – soit une augmentation de 1,7% par rapport aux tarifs actuellement en vigueur.

Une étude menée par la Compagnie sur la répartition des coûts par Catégorie et d'autres indices a permis de déterminer l'impact respectif de cette demande d'augmentation. L'impact par Catégorie, sur la base des tarifs actuels, est le suivant, respectivement :

Catégorie	Niveaux de consommation échantillionnés	Coût actuel	Coût proposé	Augmentation (Dimiution) %
Prestation de base - petit client (résidentiel ou petit	3 700 m³	735	755	2.6%
commerce)	5 700 m³	1 067	1 096	2.8%
Prestation de base - gros client	14 200 m³	2 409	2 440	1.3%
(gros commerce/industrial)	1 416 400 m³	184 105	181 333	(1.5%)
Interruptible	20 000 m³	62 723	59 380	(5.3%)
	3 965 900 m³	425 144	401 746	(5.5%)
En moyenne	–	–	–	1.7%

AUTRES QUESTIONS
Au cours de cette demande pourront être abordées les questions suivantes - notamment :
(a) la vérification des opérations de la Compagnie par un expert extérieur et les réactions de la Compagnie;
(b) les arrangements concernant l'entreposage à long terme;
(c) les frais engendrés par les courtiers et la vente de gaz 'directement';
(d) les arrangements établis par Centra et frais associés;
(e) la mise en place d'un mécanisme de stabilisation des tarifs.

DÉPÔT DU DOSSIER : La Compagnie a déposé la documentation d'appui à cette demande. Quiconque désire consulter un exemplaire de cette documentation (et toute autre documentation qui viendrait à être disponible ultérieurement) est invité à se mettre en contact avec :
Centra Gas Manitoba Inc.
444, avenue St-Mary, pièce 500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3T7
(Personne-contact : J. David Brett)
Numéro de téléphone : (204) 934-3808 Numéro de télécopieur : (204) 934-3830
La Demande et la documentation à l'appui sont également disponibles à l'inspection par le public aux bureaux de la Régie.

AUDIENCE PRÉLIMINAIRE : Tout individu, société ou corporation qui souhaiterait intervenir au sujet de cette Demande, ou au sujet de toute modification à apporter à la procédure adoptée et qui souhaiterait procéder à l'interrogatoire de témoins, soumettre des preuves, présenter un argument ou des conclusions, est invité à déclarer ses intentions en assistant en personne ou sur délégation à l'Audience préliminaire qui sera tenue par la Régie en ses bureaux le 6 août 1992 à dix heures du matin - 2ème étage - 280, rue Smith à Winnipeg au Manitoba.

Les personnes qui désireraient s'adresser en français durant l'audience sont invitées à se mettre en rapport avec le Secrétaire de la Régie avant le 30 juillet 1992

L'objectif de l'audience préliminaire consiste, entre autres, à identifier les intervenants, les motifs de leurs interventions; fournir aux intervenants l'occasion de joindre leurs efforts à d'autres interventions et éviter la réitération des interventions; établir une procédure de production des preuves et autres informations utiles Toutes les personnes souhaitant intervenir à titre d'Intervenant doivent se présenter, ou leurs Délégués, à l'audience préliminaire.

Les parties qui souhaitent simplement adresser une note à la Régie sont Soumetteurs et ne sont pas tenus de sa rendre à l'audience préliminaire.

Le jour, la date et l'heure de l'Audience publique durant laquelle sera considérée la Demande de la Compagnie seront retenus lors de l'audience préliminaire - lesquels jour, date et heure seront publiés dans les mêmes journaux où cet Avis est lui-même publié.

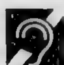
PROCÉDURE : La Régie a récemment adopté des Règiements & Procédures en ce qui concerne la poursuite des démarches concernant cette Demande de tarification. Tous les intervenants devront s'être familiarisés avec ces nouveaux réglementations de la Régie, lesquels seront passés en revue lors de l'audience préliminaire. Un exemplaire de ce document est disponible en écrivant à la Régie, ou bien en appelant le 945-2638

FRAIS D'INTERVENTION : L'ordonnance de la Régie nº 163/87 datée du 12 novembre 1987 prévoit, entre autres, le remboursement dans certains cas des frais d'intervention et la procédure à adopter en l'occurrence. Les parties désireuses de demander un remboursement de leurs frais d'intervention devront prendre connaissance de cette ordonnance

Daté ce 10 juillet 1992.

D. deGraff,
Secrétaire en exercice
La régie des services publics


Accès aux chaises roulantes


Préavis de cinq jours exigible

2nd Floor
280 Smith Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 1K2

Manitoba 

Les grenouilles sauteront encore à Saint-Pierre dès le 31 juillet

«Tout le monde veut participer mais personne veut l'organiser!»

Malgré les problèmes connus par le comité organisateur cet hiver, les grenouilles sauteront de nouveau à Saint-Pierre-Jolys du 31 juillet au 2 août.

Les Folies Grenouilles sont devenues une tradition pour les résidants de Saint-Pierre mais selon Pat Péloquin, membre du comité organisateur (1), la fête traditionnelle a failli ne pas avoir lieu en 1992.

«Cette année, la fête a fait face à un manque d'intérêt sérieux. On a eu beaucoup de misère à former un comité. Le problème ne se pose pas vraiment avec les volontaires car presque toute la communauté s'implique, mais plutôt avec l'organisation même des Folies. Tout le monde veut participer mais personne veut l'organiser!»

«On voit un manque du nombre de personnes qui veulent continuer la tradition. On aura besoin plus de volontaires pour l'année prochaine, sinon les Folies Grenouilles risquent de ne pas avoir lieu.»

Cette année, la fête débutera le vendredi soir avec le couronnement de Mlle Grenouille. À l'heure actuelle, les candidates sont Mireille Moal, Antoinette Dumont et Susanne Catellier. Il y aura aussi un spectacle par le groupe musical Von Tramp.

Le samedi sera une journée remplie, débutant par le défilé. Durant la journée, il y aura les sauts de grenouilles, le tournoi de balle-molle et une exposition d'artisanat et d'horticulture qui occuperont les centaines de célébrants attendus.

Un déjeuner de crêpes marquera le début de la journée dimanche, suivi d'une compétition de tire au poignet et d'un concert en soirée de Tracy Young.



Archives La Liberté

Le comité organisateur des Folies Grenouilles de l'an dernier a perdu quelques membres en 1992. On reconnaît toutefois sur cette photo de 1991 les cinq membres de cette année: assises à l'arrière, Brigitte Péloquin et Chantal Gagné, et debout en avant, Mona Dumont, Pat Péloquin et Guy Desmarais.

Pat Péloquin précise que la fête des Folies Grenouilles n'est pas seulement communautaire mais plutôt pour tous ceux qui s'intéressent aux célébrations d'été.

«On aimerait que les Folies Grenouilles deviennent une tradition non seulement pour les résidants de Saint-Pierre mais pour tout le monde des environs.»

C'est en raison de l'élément de tradition que les organisateurs des Folies Grenouilles s'inquiètent de l'avenir de la fête.

«On veut continuer la tradition mais ça devient de plus en plus difficile depuis quelques années. Il y avait plus d'ouvrage à faire cette année pour notre petit groupe mais on pense que ça valait la peine. On veut que les Folies Grenouilles restent à Saint-Pierre!»

(1) Les autres membres du comité sont: Brigitte Péloquin, Mona Dumont, Chantal Gagné et Guy Desmarais.

Nicole BELISLE



Mlle Grenouille 1991, Jacqueline Forest.





(Archives La Liberté)



Poignets et sauts

Depuis 1990, les bras de fer de Saint-Pierre et des environs ont l'occasion de s'affronter lors du concours de tire au poignet.

Mais les Folies Grenouilles de Saint-Pierre-Jolys, c'est avant tout les sauts des batraciens sous l'impulsion de tous, petits ou grands.

Même le maire du village, Gérald Fontaine, un ex-président du comité organisateur, en surprend plusieurs par sa détermination lorsqu'il participe aux épreuves!

Folies Grenouilles

les 31 juillet, 1er et 2 août 1992 à Saint-Pierre-Jolys

Programme des activités

Date et heure	Activités	Sites
Vendredi 31 juillet		
20h30 - 1h00	Danse avec «VONTRAMP»	Aréna de Saint-Pierre-Jolys
	Couronnement de Mlle Grenouille	Aréna de Saint-Pierre-Jolys
Samedi 1er août		
7h30	Ouverture	Parc et aréna
8h00	Tournoi de «slow pitch»	Parc Carillon
8h30	Inscriptions du spectacle des chevaux	Parc
9h00	Ouverture de la cantine	Parc et aréna
9h30	Défilé	Rues du village
10h00	Tournoi de fer à cheval	Parc Carillon (coin sud-est)
11h00	Inscriptions, compétition, sauts de grenouilles	Tente des sauteurs
11h00	Ouverture des «Beer Gardens»	Parc et aréna
11h00 - 17h00	Exposition d'artisanat et d'horticulture	Salle de l'aréna
13h00	Face painting & Balloon sculpting	Tente pour enfants
12h30	Éliminatoires, sauts de grenouilles pour enfants	Tente des sauteurs
13h00 - 18h00	«Hay Rides»	Parc
13h15 - 14h15	Spectacles pour les enfants	Tente pour enfants
15h30	Éliminatoires, sauts de grenouilles pour adultes	Tente des sauteurs
17h00	Bazous-boue (**Mud Bog**)	Terrain d'exposition - Jolys O.
20h30 - 1h00	Danse avec **«The Shivers»**	Aréna de Saint-Pierre-Jolys
Dimanche 2 août		
7h30	Ouverture	Parc et aréna
8h00	Tournoi «slow pitch»	Parc Carillon
9h00 - 12h30	Déjeuner aux crêpes	Aréna
11h00	Ouverture des «Beer Gardens»	Parc et aréna
11h30 - 15h30	Pesée pour Tire au poignet	Aréna
12h30 - 13h30	Finales, sauts grenouilles pour enfants	Tente des sauteurs
13h00	Tournoi de fer à cheval	Parc Carillon
13h00	«Hay Rides»	Parc
13h15 - 14h15	Spectacle pour enfants	Tente pour enfants
15h00	Sauts de grenouilles V.I.P.	Tente des sauteurs
15h20	Sauts de grenouilles (médias)	Tente des sauteurs
15h40	Sauts de grenouilles (municipal)	Tente des sauteurs
16h00	Remise de prix	Salle de l'aréna
16h00	Finales, sauts de grenouilles pour adultes	Tente des sauteurs
16h00 - 19h30	Tire au poignet	Aréna
20h30 - 1h00	Danse avec Tracy Young	Aréna

- **Tournoi de «slow pitch» mixte**

  Contactez **Pat Peloquin au 433-7201**
- **Bazous-boue**
- **Tire au poignet** (Wawa)
- **Concours de Mlle Grenouille**

Pour plus de renseignements appelez
Brigitte au 433-7809 ou **Chantal au 433-7630**.



Archives La Liberté

De futurs champions?

On n'est jamais trop près de l'arène ou des compétiteurs pour apprendre!

SCHL CMHC

APPEL D'OFFRES

Construction d'une allonge pour un logement unifamilial

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit construire un (1) **logement unifamilial situé à SILVER RIDGE** au Manitoba.

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées à la SCHL, seront reçues **jusqu'au 14 août 1992 à 14 h.**

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10 % de la valeur de toute offre. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifié ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'odre de la SCHL.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus de **Carol King**, Agente, Programme de logement pour les ruraux et les autochtones, au numéro (204) 983–7300 ou à l'adresse suivante:

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
10, rue Fort, 4e étage,
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba — Manitoba Housing



CRTC **Décision** Canada

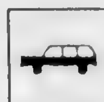
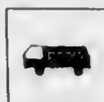
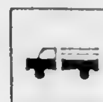
Décision 92–443. **Westcom Radio Group Ltd.,** Winnipeg (Man.) APPROUVÉ - Licence de réseau radiophonique de langue anglaise afin de diffuser les matchs de hockey des Jets de Winnipeg jusqu'à la fin de la saison 1995-1996 de la Ligue nationale de hockey. La licence expirera à la fin de la saison 1995-1996 de la LNH. Décision 92-451. **Talking Signs Inc.**, Winnipeg, Altona, Beauséjour, Bisset, Boissevain, Brandon, Carberry, Carman, Dauphin, Emerson, Flin Flon, Gimli, Grand Beach, Killarney, Minnedossa, Morden, Morris, Neepawa, Portage-la-Prairie, Selkirk, Souris, Ste-Anne, Steinback, The Pas, Virden, Winkler and Winnipeg Beach (Man.) Révocation des licences des entreprises de programmation qui desservent les collectivités mentionnées dans la décision. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la «Gazette du Canada», Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg, (204) 983- 6306; Vancouver, (604) 666-2111.»



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada

Matériel du gouvernement

Vente publique

(Offres cachetées)

- Automobiles
- Familiales
- Fourgonnettes
- Camions légers

Date d'inspection et de la vente

le mardi 28 juillet 1992 de 12 h 00 à 20 h 00
le mercredi 29 juillet 1992 de 9 h 00 à 16 h 00

Date de clôture

Les offres seront reçues sur les lieux jusqu'à 16 h 00 le mercredi le 29 juillet 1992.

Les formulaires d'offres d'achat et les conditions de vente seront disponibles sur les lieux. Seules les soumissions reçues sur place durant la période de vente seront considérées. Le matériel sera vendu par lot détaillé.

Lieu de la vente

Approvisionnements et Services Canada
CENTRE DE DISTRIBUTION DES BIENS
1410, avenue Mountain
WINNIPEG (Manitoba) R2X 3B4
(204) 983–3317

Canada

Nécrologies

Alphonsine Colliou

Alphonsine Colliou est décédée le 12 juillet 1992 au Centre hospitalier Taché. Elle était née le 15 janvier 1895 à Aigrefeuille, comté de Nantes, France.

Elle a été précédée dans la mort par son époux Alexis en 1975, deux soeurs Alexina en 1978 et Rose en 1986, deux fils, Aimé en 1974 et Jean en 1988, aussi par deux petits-enfants en bas âge et deux arrière-petits-enfants également en bas âge, une petite-fille, Carmen, en 1988, ses parents, trois frères, cinq soeurs, et trois gendres; Jeffrey, Omer et Émile.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Annette Barlow, Joseph et Stella, Dorothée, Edmond et Lorraine, Joséphine Rainville, Henriette et Victor Bertouille, Louis et Lois aussi sa bru Irène, 28 petits-enfants, 35 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant.

Les prières ont été récitées le mercredi 15 juillet 1992 à 19 h au salon mortuaire Desjardins, 357, ru DesMeurons. La messe de la Résurrection a été célébrée le jeudi 16 juillet à 11 h à l'église de Saint-Laurent. Le père aurèle Lemoine, O.M.I., était le célébrant. Des prières ont été récitées avant la messe à 10 h 30. L'inhumation a suivi au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

David Alphonse Fillion

Le jeudi 16 juillet 1992 à l'Hôpital général de Saint-Boniface, est décédé David Alphonse Fillion, âgé de 77 ans, époux bien-aimé de Florence (née Marion) de Saint-Jean-Baptiste.

À part sa chère épouse, il laisse dans le deuil ses quatre fils: Gilles et son épouse Audrey de Keewatin; Lionel et son épouse Laraine, René et son épouse Yvette, tous de Kenora, Denis et son épouse Ellen de Kennick, Washington; une fille, Lise, de Maple Ridge, Colombie-Britannique; dix petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Il laisse aussi dans le deuil sept soeurs: Joséphine Dumontier, Marie Dupuis, Ida et son époux Henri Peterson, Solange et son époux Albert Berard, Antoinette Marion, Irène et son époux Les West, Denise et son époux Edmond Lafond; ainsi que deux frères: Lucien et son épouse Liz, et Ulysse et son épouse Emma.

Il a été précédé dans la mort par ses parents, Telesphore et Anna (née Baril), et trois frères: Émile, Gérard et Albert.

La messe de la Résurrection a été célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste le lundi 20 juillet à 19 h. L'abbé Marcel Carrière était le célébrant. Le service s'est terminé à l'église. L'incinération suivra.

Si les amis le désirent, des dons peuvent être faits à la Fondation des maladies du coeur du Manitoba.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Morris.



Roger Gauthier

Après une longue maladie à la maison, Roger Gauthier est décédé paisiblement le matin du dimanche 12 juillet 1992 à l'âge de 82 ans. Né le 7 mars 1910, Roger a été fermier à Lorette jusqu'en 1973. Il était un citoyen d'envergure et était très actif à titre de conseiller scolaire et de syndic de la paroisse. Roger était membre des Chevaliers de Colomb et président du Club des aînés de Lorette.

Il a été précédé dans la mort par sa fille Simone en 1967, son épouse Marie-Jeanne en 1990, et par ses trois frères, Lucien, Alfred et Léonide.

Il laisse dans le deuil ses filles Georgette (Mitchell), Rachelle et son époux Stan (Kiazyk), Suzanne Gauthier; sept petits-enfants: David Demarcke, Sylvia (Demarcke) Leclair, Robert et Andrew Mitchell, Brigitte, Lisette et Matthew Kiazyk; et plusieurs autres parents et amis bien-aimés.

La famille désire remercier «ses filles», les dames gentilles et attentionnées du Home Care, les infirmières et médecins qui ont consacré tant d'attention à son confort et à son bien-être. Nous apprécions l'amitié et l'esprit que vous avez manifestés à l'endroit de notre père.

Les prières ont été récitées à 19 h le jeudi 14 juillet 1992 au salon mortuaire Desjardins. La messe de la Résurrection a été célébrée à 19 h le mercredi 15 juillet 1992 en l'église de Lorette. L'inhumation à suivi au cimetière paroissial. La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 25 juillet

7h00 CBWFT Le monde de David le gnome

7h30 CBWFT Les Calinours

8h00 CBWFT Sous le signe des mousquetaires

8h30 CBWFT Il était une fois ... l'espace
Télé-M G.I. Joe

9h00 CBWFT Sous le signe des mousquetaires
Télé-M Les tortues Ninja

9h30 CBWFT Rahan
Télé-M Kissyfur

10h00 CBWFT Les internationaux Player's
Télé-M Kwicky Koala

10h15 TV-5 Bonjour, bon appétit...

10h30 Télé-M Bucky O'Hare

10h45 TV-5 Visiontario

11h00 CBWFT Univers inconnus
Télé-M Les Jeux de la XXV[e] olympiade Barcelone 92

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Ciné-famille: La mer doit vivre
TV-5 Suomi

13h00 Télé-M Cérémonies d'ouverture
TV-5 Bouillon de culture

13h30 CBWFT Bouffée de santé

14h00 CBWFT Les internationaux Player's

14h30 TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h00 TV-5 Reflets

16h00 CBWFT Pour tout l'art du monde
TV-5 Journal télévisé suisse

16h30 TV-5 Pyrénées pirinéos

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Trois caravelles pour Séville

17h25 TV-5 Lumière

17h30 CBWFT Samedi P.M.
Télé-M Tour de France
TV-5 Lumière

18h00 Télé-M Les Jeux de la XXV[e] olympiade Barcelone 92
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 TV-5 Thalassa

20h00 TV-5 Le monde est à vous

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Top musique

21h20 CBWFT Les nouvelles du sport

21h30 TV-5 Kaéidoscope

21h35 CBWFT Télé-sélection: Le coup du parapluie

22h01 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h20 Télé-M TVA sports

22h30 TV-5 Le divan

22h42 Télé-M Ciné-lune: Voyage au bout de l'enfer

23h00 TV-5 Journal télévisé suisse

23h30 TV-5 Thalassa

0h30 TV-5 Stars 90

01h55 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 26 juillet

6h30 Télé-M Vision mondiale

7h30 Télé-M Le monde à venir

8h00 CBWFT Le monde de David le gnome
Télé-M Les Jeux de la XXV[e] olympiade Barcelone 92

8h30 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts

9h00 CBWFT Sous le signe des mousquetaires

9h30 CBWFT Il était une fois... l'espace

10h00 CBWFT Le Jour du seigneur: Messe célébrée pour la fête de Sainte-Anne à la mission indienne de Restigouche par Mgr Bertrand Blanchet.

10h15 TV-5 Pyrénées pirinéos

10h45 TV-5 Trois caravelles pour Séville

11h00 CBWFT Horizons

11h15 TV-5 Lumière

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Second regard
TV-5 Les chroniques de France

12h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui

13h00 CBWFT Bernard Lefort, ou l'amateur d'imprudence
TV-5 Caractères

14h00 CBWFT Autosport Molson

14h05 TV-5 Le divan

14h30 TV-5 Kaléidoscope

15h00 Télé-M L'événement

15h30 CBWFT Génies en herbe
TV-5 Le jeu des dictionnaires

16h00 CBWFT Visions d'ici
TV-5 Journal télévisé belge

16h30 TV-5 Génies en herbe

17h00 CBWFT La semaine verte
TV-5 L'école des fans

17h30 Télé-M Tour de France

18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Les Jeux de la XXV[e] olympiade Barcelone 92
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h10 CBWFT Découverte

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Surprise sur prise
TV-5 Faut pas rêver

20h00 CBWFT Les beaux dimanches - Montréal, ville francophone
TV-5 Caractères

21h00 Télé-M Santé du monde
TV-5 Jours de guerre

22h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h10 TV-5 Ad musicam

22h15 Télé-M TVA sports

22h20 CBWFT Les nouvelles du sport

22h30 Télé-M Vision mondiale

22h40 CBWFT Ciné-club: L'éternel retour
TV-5 Quatuor Stenchal

23h10 TV-5 Journal télévisé belge

23h40 TV-5 Faut pas rêver

0h40 TV-5 Chroniques de France

1h40 TV-5 Le divan

2h05 TV-5 Radio France internationale

Film à voir!

L'éternel retour

Lègende romanesque réalisée par Jean Delannoy.
Avec Jean Marais et Madeleine Sologne.
Transposition de la légende de Tristan et Yseult.
À CBWFT le dimanche 26 juillet à 22 h 40.

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 27 juillet

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

8h00 Télé-M Les Jeux de la XXV[e] olympiade Barcelone 92

10h15 TV-5 Génies en herbe

10h45 TV-5 L'école des fans

11h00 CBWFT Les aventures de Franck et Foo Yang
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 Télé-M Les Jeux de la XXVe olympiade Barcelone 92

11h30 CBWFT À plein temps

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Faut pas rêver

12h30 CBWFT L'art de vivre

13h00 TV-5 Le monde est à vous

13h30 CBWFT Dallas

14h30 CBWFT La belle anglaise II

14h30 TV-5 Ad musicam

15h00 TV-5 Le quatuor Stendhal

15h30 CBWFT La bande à Ovide
TV-5 Cahier vert

16h00 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Bonjour, bon appétit...

17h00 CBWFT Il était une fois... les Amériques
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Sinbad

17h30 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Les Jeux de la XXV[e] olympiade Barcelone 92
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Plus

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT L'enfer c'est nous autres
TV-5 Raison de plus

19h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui

20h00 CBWFT L'or et le papier

20h10 TV-5 La dame de Monsereau

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Fauteux... Prise 2

21h10 TV-5 Connaissance de la science

21h25 CBWFT Le point

21h50 CBWFT Ce soir

22h05 TV-5 Mémoires d'un objectif

22h20 CBWFT La loi de Los Angeles

22h31 Télé-M TVA sports

23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT L'enfer c'est nous autres

23h35 TV-5 Raison de plus

23h50 CBWFT Cinéma:La chasse infernale

0h45 TV-5 La dame de Monsoreau

1h40 TV-5 Radio France internationale

Mardi 28 juillet

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

8h00 Télé-M Les Jeux de la XXV[e] olympiade Barcelone 92

10h15 TV-5 Bonjour, bon appétit...

10h45 TV-5 Sinbad

11h00 CBWFT Chevalier lumière
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h15 Télé-M Les Jeux de la XXV[e] olympiade Barcelone 92

11h30 CBWFT À plein temps

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Raison de plus

12h30 CBWFT L'art de vivre

13h10 TV-5 La dame de Monsoreau

13h30 CBWFT Dallas

14h05 TV-5 Connaissance de la science

14h30 CBWFT Le temps de vivre

15h05 TV-5 Mémoires d'un objectif

15h30 CBWFT La bande à Ovide

16h00 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h30 CBWFT Lucky Luke
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Bonjour, bon appétit...

17h00 CBWFT Il était une fois... les Amériques
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Félix

17h30 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Loto-Quiz
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Les Jeux de la XXV[e] olympiade Barcelone 92
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Plus

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Perry Mason
TV-5 Envoyé spécial

20h00 TV-5 Tous à la une

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Fauteux... Prise 2

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Ciel, mon mardi

21h50 CBWFT Ce soir

22h01 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h20 CBWFT L'enfer c'est nous autres

22h31 Télé-M TVA sports

22h50 CBWFT Comment ça va?

23h20 CBWFT Cinéma: Une fille et des fusils

23h50 TV-5 Journal télévisé de FR3

0h20 TV-5 Envoyé spécial

1h10 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 29 juillet

5h30 Télé-M Salut, bonjour

8h00 Télé-M Les Jeux de la XXV[e] olympiade Barcelone 92

10h15 TV-5 Bonjour, bon appétit

10h40 TV-5 Félix

11h00 CBWFT Frontière
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 Télé-M Les Jeux de la XXV[e] olympiade Barcelone 92
TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT À plein temps

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Envoyé spécial

12h30 CBWFT D'une série à l'autre

13h00 TV-5 Tous à la une

13h30 CBWFT Dallas

14h30 CBWFT Le temps de vivre
TV-5 Alice

15h30 CBWFT La bande à Ovide
TV-5 Hôtel

16h00 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h30 CBWFT Lucky Luke
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Bonjour, bon appétit...

17h00 CBWFT Il était une fois... les Amériques
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Objectif médecine

17h30 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Les Jeux de la XXV[e] olympiade Barcelone 92
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Plus

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Temps présent

19h15 CBWFT Le point

19h30 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos

20h00 TV-5 Ex libris

21h00 Télé-M Fauteux... Prise 2
TV-5 Montagne

21h30 TV-5 Santé à la une

22h00 CBWFT Ce soir

22h01 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h30 CBWFT L'enfer c'est nous autres

22h31 Télé-M TVA sports

23h00 CBWFT L'Acadie de la mer
TV-5 Journal télévisé de FR3

23h30 CBWFT Cinéma: Tim
TV-5 Temps présent

0h30 TV-5 Ex libris

1h30 TV-5 Montagne

1h55 TV-5 Radio France internationale

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LUCIEN EUGENE MONIOT de la ville de Winnipeg, Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201–185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le **11[e] jour de septembre 1992.**

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16[e] jour du mois de juillet 1992.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Par: Robert Bétournay
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JACQUES LABOSSIÈRE du village de Somerset, Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, C.P. 36, 201–185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le **31[e] jour d'août 1992.**

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17[e] jour du mois de juillet 1992.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu EUGÈNE JOSEPH JOLICOEUR du village de Sainte-Anne, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, C.P. 123, Village de Sainte-Anne, Manitoba, R0A 1R0, à la compétence de Monsieur Édouard Jolicoeur, exécuteur de la succession le ou avant le **4[e] jour de septembre 1992.**

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17[e] jour du mois de juillet 1992.

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Procureurs de la succession

Jeudi 30 juillet

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

8h00 Télé-M **Les Jeux de la XXV• olympiade Barcelone 92**

10h15 TV-5 **Bonjour, bon appétit...**

10h45 TV-5 **Objectif médecine**

11h00 CBWFT **Chevalier lumière**

11h15 Télé-M **Les Jeux de la XXV• olympiade Barcelone 92**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h30 CBWFT **Maritimes en direct**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Temps présent**

12h30 CBWFT **D'une série à l'autre**

13h00 TV-5 **Ex libris**

13h30 CBWFT **Dallas**

14h00 TV-5 **Montagne**

14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
TV-5 **Santé à la une**

15h30 CBWFT **Il était une fois... l'homme**

16h00 CBWFT **Grisu, le petit dragon**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h30 CBWFT **Mystères et bulles de gomme**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Bonjour, bon appétit...**

17h00 CBWFT **Il était une fois... les Amériques**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Dossiers justice**

17h30 CBWFT **Les années coup de coeur**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Les Jeux de la XXV• olympiade Barcelone 92**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Plus**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Napoléon et Joséphine**
TV-5 **Les chroniques de France**

20h00 CBWFT **Passeport**
TV-5 **Hautot père et fils**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Fauteux ... Prise 2**
TV-5 **Espace francophone**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Cinérama**

21h50 CBWFT **Ce soir**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Télétourisme**

22h01 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h20 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**

22h30 TV-5 **Télétourisme**

22h31 Télé-M **TVA sports**

22h50 CBWFT **Ma maison**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma: Le week-end Osterman**

23h30 TV-5 **Les chroniques de France**

0h30 TV-5 **Hautot père et fils**

1h30 TV-5 **Espace francophone**

1h55 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 31 juillet

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

8h00 Télé-M **Les Jeux de la XXV• olympiade Barcelone 92**

10h15 TV-5 **Bonjour, bon appétit...**

10h45 TV-5 **Dossiers justice**

11h00 CBWFT **Opération Mozart**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 Télé-M **Les Jeux de la XXV• olympiade Barcelone 92**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h30 CBWFT **De village en village**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Les chroniques de France**

12h30 CBWFT **D'une série à l'autre**

13h00 TV-5 **Hautot père et fils**

13h30 CBWFT **Dallas**

14h00 TV-5 **Espace francophone**

14h30 CBWFT **L'histoire des inventions**
TV-5 **Cinérama**

15h30 CBWFT **Il était une fois... l'homme**
TV-5 **30 millions d'amis**

16h00 CBWFT **Grisu, le petit dragon**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Bonjour, bon appétit...**

17h00 CBWFT **Palme d'or**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Le divan**

17h30 Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Les Jeux de la XXV• olympiade Barcelone 92**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Les grands films: Le retour à la vie**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 TV-5 **C'est à voir**

20h00 TV-5 **Bouillon de culture**

21h00 CBWFT **Téléjournal**
Télé-M **Fauteux... Prise 2**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Mangeront-ils?**

21h50 CBWFT **Ce soir**

22h01 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h20 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**

22h31 Télé-M **TVA sports**

22h50 CBWFT **Voyage grandeur nature**

23h05 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h35 TV-5 **C'est à voir**

23h50 CBWFT **Cinéma: Il Maestro**

0h35 TV-5 **Bouillon de culture**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 25 au 31 juillet 1992

Samedi 25 juillet

12h00 CBWFT **La mer doit vivre**
Brt. 1979. Documentaire sur l'importance de sauver les océans de la pollution pour assurer la survie de notre planète.

21h35 CBWFT **Le coup du parapluie**
Fr. 1980. Comédie réalisée par Gérard Oury. Avec Pierre Richard, Valérie Mairesse et Gérard Jugnot.

22h42 Télé-M **Voyage au bout de l'enfer**
Am. 1978. Drame social de M. Cimino. Trois jeunes gens travaillant dans la même usine s'en vont combattre au Vietnam. (Dernière de 2).

Dimanche 26 juillet

22h40 CBWFT **L'éternel retour**
Fr. 1943. Légende romanesque réalisée par Jean Delannoy. Avec Jean Marais, Madeleine Sologne, June Astor et Jean Murat. Transposition de la légende de Tristan et Yseult. Liés par un philtre d'amour, Patrice et Nathalie, que tout s'acharne à séparer, se rejoindront dans la mort.

Lundi 27 juillet

23h50 CBWFT **La chasse infernale**
É.-U. 1970.Drame policier réalisé par Bernard Kolalski. Avec Burt Reynolds, Melvyn Douglas et Suzanne Pleshette. Après avoir vagabondé pendant trois ans, un ancien prisonnier revient dans sa ville natale.

Mardi 28 juillet

23h20 CBWFT **Une fille et des fusils**
Fr. 1964. Comédie dramatique réalisée par Claude Lelouch. Avec Jean-Pierre Kalfon, Janine Magnan et René Barouk. Quatre jeunes ouvriers cinéphiles rêvent de transposer les exploits des grands héros criminels.

Mercredi 29 juillet

23h30 CBWFT **Tim**
Aust. 1979. Drame phsychologique réalisé par Michel Pate d'après le roman de Coleen McCullough. Avec Piper Laurie, Mel Gibson et Pat Evison. Une riche célibataire s'intéresse à la rééducation d'un jeune homme négligé par ses parents.

Jeudi 30 juillet

23h20 CBWFT **Le week-end Osterman**
É.-U. 1983. Drame policier réalisé par Sam Peckinpah d'après le roman de Robert Ludlum. Avec Rutger Hauer, John Hurt et Burt Lancaster. Un animateur de télévision apprend d'un agent de la C.I.A. que trois de ses amis sont des espions à la solde de l'Union soviétique.

Vendredi 31 juillet

18h30 CBWFT **Le retour de la vie**
É.U. 1988. Drame phsychologique réalisé par Glen Gordon Caron. Avec Michael Keaton, Kathy Baker, Morgan Freeman, Emmett Walsh et Tate Donavan. Un brillant courtier en immeubles décide de s'inscrire dans un centre de désintoxication après s'être éveillé un matin auprès d'une jeune inconnue dans le coma.

23h20 CBWFT **Il Maestro**
Bel. 1989. Drame phsychologique réalisé et interprété par Marion Hansel. Avec Malcolm McDowell, Charles Aznavour, Andrea Ferreol et Francis Lemaire. Un chef d'orchestre est incapable de poursuivre les répétitions de "Madame Butterfly" à cause d'un blocage phsychologique qui remonte au temps de l'occupation nazie en Italie.

Des instantanés de l'été



La Caisse prélève 400 $

La Caisse pop de Saint-Boniface a célébré le 125e anniversaire du Canada, le 30 juin dernier, en offrant des hot-dogs et du gâteau à ses membres, et en recueillant des contributions pour Francofonds.

Les deux directeurs généraux, Raymond Lafond et Michelle Smith, ont joué aux chefs cuisiniers lors de l'événement qui a permis de recueillir 400 $ pour la fondation des Franco-Manitobain.e.s.



Pour le patio

À l'occasion de la fin de la saison des plantes, le marché Jardins Saint-Léon a procédé, le 1er juillet, au tirage d'un ensemble de patio. Les gagnants sont Mr. et Mrs. Bill Hossack.

On les aperçoit ici en compagnie de Denis Rémillard et Lise Mulaire-Rémillard, les toujours sympathiques propriétaires du marché.



Les tabliers du 20e

Mona Péloquin s'est présenté à la soirée du 20e anniversaire de la Cour à bois Robidoux à Saint-Pierre-Jolys avec un des premiers tabliers offerts par l'entreprise. Le propriétaire Jos Robidoux s'est empressé de lui en remettre un plus récent. Parmi les quelque 350 personnes qui ont assisté à l'événement, on comptait le député Jack Penner, le maire Gérald Fontaine et Denver Kroeker, elder au St. Pierre Bible Fellowships.

La chronique religieuse †

Excuse-moi ou pardonne-moi?

Récemment, une amie me confiait la peine que lui avait causée un de ses fils, jeune adulte. Une très grande peine, qui avait déchiré le coeur de cette femme et de son mari. Ces parents ne sont pas les seuls, d'ailleurs, à souffrir à cause de leurs enfants.

Il y a toutes sortes de souffrance, mais la plus difficile à surmonter est sans doute celle qui nous vient d'autrui, particulièrement si la personne qui nous a fait mal nous est très chère. Malheureusement, certaines blessures sont bien longues à guérir, même après que, de part et d'autre, on a dit «excuse-moi».

Cette conversation m'a amenée à réfléchir sur le sens de deux expressions: «excuse-moi» et «pardonne-moi». Pourquoi choisit-on la première plutôt que la deuxième? Le sens des deux expressions est-il identique ou y a-t-il une différence?

À première vue, selon les dictionnaires, le mot «pardonner» est synonyme de «excuser».



Gilberte PROTEAU
laïque

Mais s'il existe des synonymes, c'est qu'il y a des distinctions, parfois subtiles, d'un mot à l'autre.

Ici, en comparant bien les deux mots, on se rend compte que seul le mot «pardonner» a une connotation spirituelle, c'est-à-dire qu'il est rattaché aussi aux mots «absolution, grâce, indulgence, miséricorde, rédemption, rémission», tandis que le mot «excuser» (et «s'excuser»), lui, est rattaché à «défendre, blanchir, dérober, disculper».

Quand on dit de quelqu'un: «Il a toujours des excuses...», on ne parle pas de pardon; on déclare qu'il se trouve toujours des façons de se dérober à ses obligations ou à ses promesses. Par contre, si une personne arrive en retard à un rendez-vous ou nous cause un chagrin puis dit «excuse-moi», on comprend qu'elle regrette et veut se faire pardonner.

Quand le Christ a parlé de péchés, il s'est servi du mot «pardonner», et non «d'excuser». De même, dans tous les contextes humains où l'on discute de fautes graves, on fait allusion à «demander pardon» ou se «faire pardonner» et non pas à «s'excuser» ou «être excusé». En anglais, c'est la même chose. On entend souvent dire, à propos de délits ou de crimes, "You must forgive" et non pas "You must excuse him/her".

Même si l'expression «excuse-moi», en français comme en anglais, signifie souvent «pardonne-moi», elle est aussi incontestablement liée à une attitude de désinvolture et de manque de responsabilités ainsi qu'à des gestes banals, comme se lever de table avant les autres.

Se peut-il que s'excuser reste une manière superficielle de reconnaître ses fautes tout en essayant de s'en sortir honorablement, de «sauver la face»? Se peut-il que souvent nous disions «excuse-moi» alors qu'il reste en notre for intérieur une rancune, un ressentiment que nous ne voulons pas admettre? Ou encore parce que nous croyons que l'autre aussi est à blâmer...? «Excuse-moi, mais...»

Pourquoi est-ce si difficile de dire «pardonne-moi»? Serait-ce parce que demander pardon exige que nous regardions notre faute bien en face et que nous en assumions entièrement la responsabilité? Parce qu'il faut alors cesser de regarder les torts de l'autre et ne voir que les nôtres? La demande de pardon témoigne, en général, d'un profond regret et d'une décision de ne plus recommencer. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne fera jamais deux fois la même faute... notre nature humaine étant ce qu'elle est. C'est pourquoi le Christ disait à Pierre qu'il fallait pardonner «77 fois 7 fois». Notez que les Évangiles ne parlent pas d'excuser...

Il reste vrai que, quelle que soit la formule que l'on emploie, on peut la dire du bout des lèvres. Mais dans son sens pleinement chrétien, la demande de pardon témoigne d'une capacité de prendre charge de ses fautes et de ses péchés et d'en assumer toutes les conséquences. Demander pardon est un acte d'humilité devant Dieu et devant la personne qu'on a blessée; c'est s'en remettre à la miséricorde de Dieu et de l'autre en avouant ses torts et son regret, en acceptant le blâme pour le mal que l'on a fait.

En tant que fils et filles de Dieu, nous avons à changer nos coeurs, nos attitudes et nos vies. Dans certaines circonstances, il ne suffit pas de s'excuser. Le coup que l'on a porté à l'autre et à l'Amour est trop grand, la blessure trop profonde pour que suffisent de simples excuses. Il faut alors avoir le courage de demander pardon, afin que puisse se faire une vraie réconciliation, en toutes grâces, devant Dieu.

Nous ne pouvons pas espérer que le monde change si nous n'avons pas nous-mêmes le courage de changer. Et parfois, ça demande beaucoup de courage...

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

GRATUIT: enregistrez-vous pour rabais de 10 % sur le coût du gaz naturel pour commerces et résidences. Man., Qué. et Ont. 269–0349.
567-

FRAISES! FRAISES! FRAISES! Maintenant disponibles au marché «Jardins St-Léon» 419, chem. St. Mary's. Ouvert 7 jours par semaine de 9 h à 21 h. 237–7216.
574-

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue. R.E.D.
596-

GRANDS REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR de Jésus pour faveur obtenue.
598-

GARDERAIS chez moi à temps plein du lundi au vendredi. Disponible dès maintenant. 526, rue Des Meurons. 235-1711.
605-

MÈRE d'un enfant, qualifiée CCII, aimerait garder à la maison les jours de la semaine. Contactez Adèle Hébert-Kirouac. Tél.: 1-422-9388 (Sainte-Anne).
607-

MÈRE , bilingue, 28 ans d'expérience, aimerait garder un ou deux enfants chez moi, commençant à la mi-septembre ou octobre. Références disponibles. Composez le 257-0886.
609-

Recherche

CHERCHE endroit pour me loger de septembre à décembre inclusivement, meublé maximum 20 min. de marche du CUSB. 1-514-527-0695
568-

RECHERCHE gardienne, temps partiel à domicile, 2 enfants (2 + 4 ans). Le 16 septembre ou plus tôt. Louise 235-0938.
604-

RECHERCHE: Nous sommes à la recherche d'une gardienne pour garder chez nous (Norwood) nos deux garçons âgés de quinze mois. Salaire compétitif. 4 à 5 jours par semaine de 8 h à 16 h. Moyen de transport fourni si besoin. Composez le 233-1701.
606-

À vendre

À VENDRE: St-Malo, maison 4 chambres à coucher lot de 87 x 132 à 72, Bourgois, 49 000 $. Appelez Aurèle Dupuis au 257–2121. Century 21 Goldeye.
557-

À VENDRE: St-Anne, 51, Vandal, bungalow 2 chambres, sous-sol complet avec une chambre, lot de 75 x 253, garage attaché. 68 900 $. Appelez Aurèle Dupuis au 257–2121. Century 21 Goldeye.
559-

À VENDRE: St-Boniface Del's Specialty Meat avec les recettes, clientièle et l'équipements. 69 900 $. Appelez Aurèle Dupuis au 257–2121. Century 21 Goldeye.
560-

À VENDRE: bicyclette pour garçon âgé de 9 à 12 ans. Très bon état. Demandons 50 $. 233-7922.
595-

GRANDE VENTE: Bric-à-brac. Le samedi 25 juillet de 10 h à 17 h au 184, rue Notre-Dame.
600-

À VENDRE: aspirateur Kirby avec tous les accessoires y inclus l'accessoire pour laver les meubles et les tapis. Comme neuf. 650 $ ou meilleure offre. Composez le 237-3833.
601-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

ESPACES DE BUREAUX a louer à partir du 1er septembre 1992, 155, boulevard Provencher. 1 000 pi^2, en partie ou en totalité. Composez le 231-1333.
418-

À LOUER: petit appartement de deux chambres à coucher. Propre et tranquille. Près de l'école et services d'autobus. Loyer 375 $ inclut chauffage, eau et stationnement. Libre le 1er août. Composez le 231–0056 ou le 453–5281.
535-

À LOUER: appartement à St-Boniface, disponible le 1er août. 1 chambre à coucher, très charmant, propre, tranquille, plancher en bois, bon service d'autobus, lessive et stationnement. Appelez le 231–3164.
583-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Disponible immédiatement. 425 $ par mois. 170, promenade Enfield. Composez le 233-2072.
588-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, ave. de la Cathédrale, 365 $ par mois, services inclus. Disponible le 1er août. Composez le 233-6091.
590-

À LOUER: St-Boniface. 1er plancher et sous-sol d'une maison. 1 chambre à coucher, salon, salle à manger, salle familiale, cuisine, solarium, stationnement. 600 $ par mois incluant 4 appareils électroménagers, et tout les services. Libre le 1er septembre. Composez le 233-7833 après 17 h.
593-

À LOUER: garçonnières au sous-sol avec accès à la laveuse et sécheuse. Libre immédiatement. Aussi, une chambre libre le 1er août au 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224.
599-

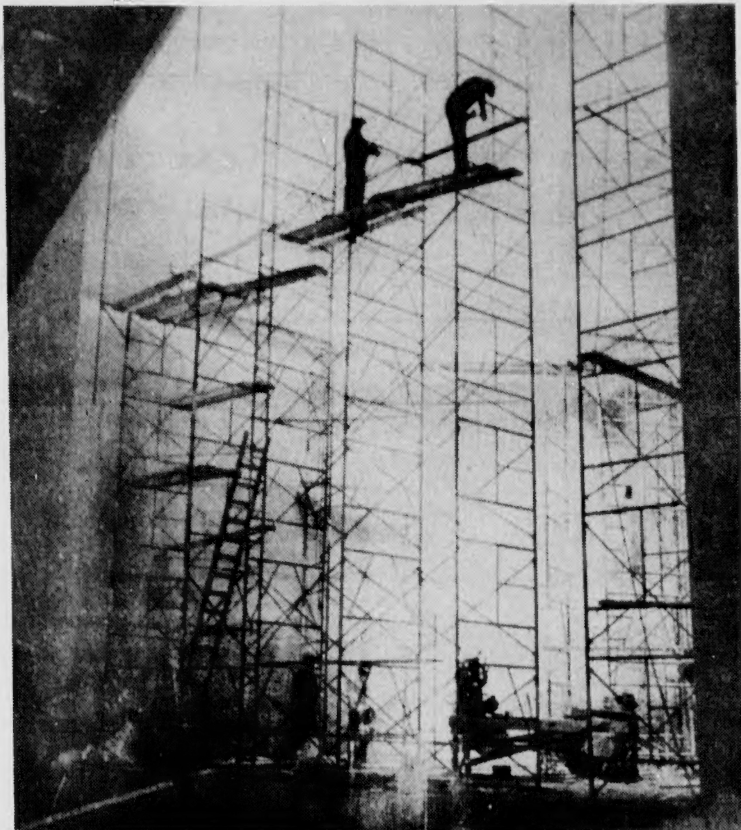
À LOUER: St-Boniface. Duplex d'une chambre à coucher. 350 $ plus services. Duplex de deux chambres à coucher - 460 $ et 570 $, services inclus. Paul 941-1913.
602-

LOYER RÉDUIT: 502, rue Saint-Jean-Baptiste, app. d'une chambre à coucher, propre, tranquille, tous les services inclus, sauf l'électricité. 375 $ par mois. 237-3094 ou 253-8555.
603-

À LOUER: 1er étage d'une maison, 2 chambres à coucher. Près du Collège et de l'hôpital. Disponible immédiatement. Tout inclus. 575 $. 254-1391.
608-

QUIZ

Juillet 1972: où étais-tu?



QUESTIONS

1. Quel événement d'envergure s'est produit à Saint-Boniface le 17 juillet 1972?

2. Reconnaissez-vous maintenant la photo?

3. Qui est l'architecte de la nouvelle basilique?

4. Et le 18 juillet, que s'est-il passé?

5. Quels autres événements ont marqué l'été 1972?

6. Qui a été le premier directeur de l'Institut pédagogique?

7. De qui était composé le conseil des étudiants du CUSB en 1972?

RÉPONSES

1. C'était un lundi, à 20 h. Un total de 44 évêques accompagnaient l'archevêque de Saint-Boniface, Maurice Baudoux, et une foule très nombreuse à l'inauguration de la nouvelle Cathédrale.

2. La photo du Winnipeg Free Press reproduite dans La Liberté portait la vignette: «La lumière jaillira». Prise durant les travaux de finition du sanctuaire, elle symbolise le pénible effort d'échaffaudage d'une nouvelle direction dans la paroisse après l'incendie de 1968.

3. Au sens strict du mot, l'architecte de la cinquième cathédrale est Étienne Gaboury. Mais les chargés du projet étaient les deux curés, Maurice Deniset-Bernier et Raymond Roy, les membres des nombreux comités et les paroissiens qui ont participé au processus de remplacement de l'église controversée.

4. Les autorités religieuses ont choisi le lendemain de la dédicace pour l'ordination épiscopale de Raymond Roy, qui avait été nommé évêque titulaire de Saint-Paul, Alberta, le 30 avril. Mgr Roy était remplacé à la cure de Saint-Boniface par l'abbé Léo Couture.

5. C'est en juin la fin du cours classique dispensé au Collège, le secondaire étant cédé à la Division scolaire de Saint-Boniface. La Liberté annonce que «M. et Mme Gérard Lécuyer ... feront un stage de deux ans en Algérie», Rose-Marie Girardy a été choisie Mlle Manitoba français lors de la Fête franco-manitobaine à La Broquerie, le batracien de Edmond Lacasse et Fernand Hébert remporte les honneurs aux Folies Grenouilles, Jean-Louis Hébert est nommé directeur du Centre culturel de Saint-Boniface, et l'Institut pédagogique du Collège de Saint-Boniface va ouvrir en septembre.

6. Il s'agit d'Origène Fillion. Né à Saint-Joseph en 1931, le détenteur d'une maîtrise en éducation de l'Université d'Ottawa avait été directeur général de la Division scolaire de Saint-Boniface. Il est entré en fonction le 15 mai 1972.

7. Il y avait Régis Gosselin (président), Michel Boucher, Jacqueline Allard, Denis Rémillard, Jeanne Grégoire, Gérald Labossière, Guy Lafond, Nicole Sicotte et Léon Hurard. Dommage qu'on n'a pas de place pour passer les photos du temps!

Jean-Pierre DUBÉ

RECETTES

Saucisses barbecue au cheddar

Tout le monde aime se réunir autour d'un barbecue. Mais il n'est pas toujours nécessaire de faire de grosses dépenses en servant absolument des steaks, des côtelettes ou des rôtis. Les sempiternels hot-dogs ou hamburgers ne vous sourient pas tellement non plus???

Alors, voici la solution: les SAUCISSES BARBECUE AU CHEDDAR. Il suffit de faire griller les saucisses puis de les placer dans des pains à hot-dog. Jusqu'ici, ça ressemble à un hot-dog ordinaire, mais si vous y ajouter des tranches d'oignon dorées et du fromage cheddar canadien assaisonné de piments forts et arrosé d'un peu de bière, ça n'est plus pareil...!



Saucisses barbecue au cheddar

1 1/2 tasse (375 mL) de fromage cheddar canadien «fort» râpé
3 c. à table (45 mL) de bière
2 c. à table (30 mL) de mayonnaise ou de sauce à salade
1/2 c. à thé (2 mL) de sauce Worcestershire
2 c. à table (30 mL) de piment banane fort mariné, haché
2 c. à table (30 mL) de beurre
2 gros oignons, tranchés mince
Sel et poivre
*6 saucisses knockwurst**
6 pains à saucisses fumées

Mélanger le fromage, la bière, la mayonnaise et la sauce Worcestershire dans le récipient du mélangeur. Couvrir et mélanger à vitesse moyenne jusqu'à onctuosité. Racler la paroi du récipient au besoin. Incorporer le piment banane. Laisser reposer 1 heure pour amalgamer les saveurs. Faire fondre le beurre dans une grande poêle; ajouter les oignons. Cuire à feu doux, en remuant fréquemment, pendant 20 minutes ou jusqu'à ce que les oignons soient tendres et dorés. Saler et poivrer au goût. Garder chaud.

Griller les saucisses à 4 po (10 cm) de la source de chaleur, en les retournant fréquemment, pendant 15 minutes ou jusqu'à ce que brun doré. Déposer 1 saucisse cuite dans chaque pain. Déposer les oignons sur les saucisses et garnir de la préparation au fromage. Servir avec du ketchup et de la relish, si désiré.

Donne 6 portions.

** On peut remplacer par des saucisses fumées ou n'importe quelle saucisse de style européen prête-à-servir.*

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette

Avocat-notaire

Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West
B.A., M.A., LL.B.

** Également membre du Barreau du Québec*

202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires

MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES

800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,

Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

CONSEILLER FINANCIER



- *Planification financière gratuite*
- *Transferts de régime de pension au REER (RRSP)*
- *Rentes et FERR (Annuities, RRIF)*

Gilbert CLOUTIER, cma — Téléphone: Bur: 943-6828 — Rés: 237-0762
1200-444, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba R3C 3T1

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.

Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378

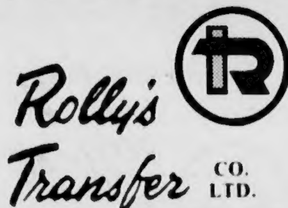
Service rapide et de qualité. Contactez

Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
CHAPMAN • SIGURDSON
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE

Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Telephone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires

30e étage — Téléphone:
360, rue Main — **957-0050**
Winnipeg (Man.) — Télécopieur:
R3C 4G1 — **957-0840**

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire



185, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Recyclez donc ce journal



- TRADITIONNEL
- RELIGIEUX
- HISTORIQUE ET
- CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, av. Bertrand
233·7864

«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel

Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman

- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe

261, rue DesMeurons
237-8295

Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a. — Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a. — Gérard H. Rodrigue, c.a.
Adjoint principal — Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...

BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

WINNIPEG: (204) 233-8593 FAX: (204) 237-0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCIS	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»

Votre courtier:
Claude Forest

160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



Une bonne soirée porte un nom

MUSIK plus

Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts

Réjean La Roche
237-9716

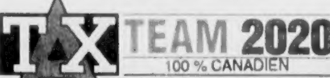
SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant

• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre



MÉTIERS

Avis aux annonceurs

Cette espace est à votre disposition.

LA LIBERTÉ
237-4823

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878-2472